

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LE PROJET DE PROLONGEMENT
DE LA LIGNE BLEUE DU MÉTRO DE MONTRÉAL

SOUS LA PRÉSIDENCE DE :

Mme MARGUERITE BOURGEOIS, Présidente
M. JOSHUA WOLFE, Commissaire
M. RADOUAN TORKMANI, Commissaire

Mme MAHA CLOUR,
Directrice de projet principale, STM

M. LISE BERNIER,
Chef de Division Urbanisme, Ville de Montréal

AUDIENCE TENUE AU :
Centre Leonardo Da Vinci
8370, boul. Lacordaire
Montréal (Québec)

Montréal, le 13 février 2020

Volume 2

ROSA FANIZZI & MONIQUE J. LE CLERC
STÉNOGRAPHES OFFICIELLES

STM
Prolong. ligne bleue
13 février 2020 - 2 -

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
MOT D'OUVERTURE	3
PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR	9
PRÉSENTATION PAR Mme LISE BERNIER	20
PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR (suite)	24
PÉRIODE DE QUESTIONS	38
MOT DE CLÔTURE	127

1 EN L'AN DEUX MILLE DIX-VINGT (2020), ce treizième
2 (13e) jour du mois de février,

3

4 MOT D'OUVERTURE

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Je vous souhaite la bienvenue à cette séance
8 d'information de la Société de transport de
9 Montréal sur le projet de prolongement de la ligne
10 bleue du métro de Montréal.

11 La séance se déroulera en français.

12 Toutefois, nous invitons les personnes qui
13 voudraient s'exprimer en anglais à le faire.

14 This meeting will be conducted in French
15 but anyone who would prefer to address the
16 Commission in English or ask questions in English
17 may do so. For your information, English copies of
18 the presentation that STM will make tonight are
19 available at the reception table and will be posted
20 on the STM Website in the coming days.

21 Je m'appelle Marguerite Bourgeois. J'ai
22 été nommée présidente de la Commission par la STM.
23 Je suis secondée par mes collègues Joshua Wolfe et
24 Radouan Torkmani, et nous sommes appuyés dans nos
25 travaux par Stéfanie Wells, secrétaire analyste.

1 La séance de ce soir est sténographiée et
2 fait l'objet d'une captation vidéo. La vidéo ainsi
3 que la transcription de l'audience feront partie
4 du dossier de documentation de la consultation et
5 seront disponibles prochainement sur le site Web
6 de la STM.

7 Il se pourrait également que la STM prenne
8 des photos pour ses archives ou pour les utiliser
9 dans ses communications. Si vous ne souhaitez pas
10 être photographié ou filmé, veuillez en aviser
11 les personnes à la table d'accueil.

12 Quelques mots maintenant sur la
13 consultation publique. Cette consultation s'adresse
14 à vous, les citoyens. Vous avez le droit d'être
15 renseignés sur les projets susceptibles de modifier
16 votre cadre de vie. Vous avez aussi le droit de
17 faire valoir vos opinions dans le but d'éclairer et
18 d'influencer les décisions relatives à ces projets.

19 Dans un souci de vous inclure dans
20 l'élaboration de ses projets de modernisation et
21 d'expansion du réseau de métro, la STM s'est dotée
22 d'une politique de consultations publiques pour
23 mettre en place un processus qu'elle souhaite
24 crédible, transparent et efficace. Les commissaires
25 ne sont pas des employés de la STM ni des

1 fonctionnaires, ils ne sont pas non plus des élus.
2 Chaque membre de cette commission agit donc de
3 façon indépendante et neutre.

4 En vertu de l'article 158.3 de la Loi sur
5 les sociétés de transport de Montréal et de sa
6 politique corporative de consultation publique, le
7 conseil d'administration de la STM a autorisé la
8 création de notre Commission le quatre (4) décembre
9 deux mille dix-neuf (2019).

10 Nous sommes responsables de tenir une
11 consultation publique sur le prolongement de la
12 ligne bleue du métro et, plus particulièrement, sur
13 la conception des futures installations de la STM,
14 comme les stations de métro, les stations
15 auxiliaires, le poste de district, les terminus
16 d'autobus, et caetera. Nous avons le mandat de vous
17 informer sur le projet et de recueillir vos
18 commentaires et opinions, finalement de rédiger un
19 apport dans lequel nous présenterons des
20 conclusions, es avis et des recommandations à la
21 lumière de ce que nous aurons entendu.

22 Dans le but de rejoindre le plus grand
23 nombre de personnes possible, la STM a fait
24 distribuer plus de trente-neuf mille (39 000)
25 feuillets d'information dans les quartiers

1 concernés. Ces dépliants sont disponibles à la
2 table d'accueil. Un avis public a été publié dans
3 différents journaux et des panneaux d'information
4 ont été installés à proximité des futures
5 installations. L'ensemble des documents
6 d'information sur le projet sont aussi mis à votre
7 disposition sur le site Web de la STM.

8 La consultation publique comprend deux
9 étapes. La première étape se continue ce soir et se
10 poursuivra jusqu'au dix-neuf (19) février. Elle
11 vise à vous présenter toute l'information possible
12 sur le projet. Ce n'est donc pas le moment
13 d'exprimer votre opinion, mais de bien vous
14 informer en posant des questions.

15 La deuxième étape du processus sera
16 consacrée à l'expression des opinions. Elle aura
17 lieu du vingt-six (26) février au quatre (4) mars.
18 C'est à ce moment que vous pourrez nous faire part
19 de vos préoccupations, propositions et points de
20 vue à l'égard du projet. Vous pourrez présenter
21 votre opinion à la Commission de quatre façons
22 différentes : en remplissant le questionnaire
23 guidé qui se trouve sur le site Web de la STM;
24 deuxièmement, par écrit et de façon verbale lors
25 d'une des séances d'expression des opinions;

1 troisièmement, de façon verbale lors de la séance
2 d'expression des opinions; et finalement par écrit,
3 sous forme de mémoire, de courriel ou d'une lettre.

4 Pour obtenir tous les détails sur les
5 différentes options, sur les façons de faire, sur
6 les dates limites d'inscription ou sur les dates
7 limites d'envoi de vos opinions écrites, veuillez
8 s'il vous plaît, vous référer à la table
9 d'accueil.

10 Une fois l'étape de l'expression des
11 opinions franchie, nous analyserons l'information
12 reçue et les opinions exprimées. Nous rédigerons un
13 rapport que nous remettrons au comité Suivi des
14 actifs du conseil d'administration de la STM à
15 l'été deux mille vingt (2020). Le rapport sera
16 rendu public. Ce rapport a une valeur consultative,
17 ce qui veut dire que les décisions finales
18 relatives au projet de prolongement de la ligne
19 bleue ne nous appartiennent pas, mais elles
20 appartiennent au conseil d'administration de la
21 STM.

22 Venons-en maintenant au déroulement de
23 la séance d'information de ce soir. Dans quelques
24 instants, j'inviterai la STM à présenter le projet.
25 La Ville de Montréal présentera également sa vision

1 préliminaire de mise en valeur du secteur afin de
2 vous donner davantage d'informations sur le
3 contexte.

4 Après cette présentation, nous prendrons
5 une pause d'une quinzaine de minutes. C'est à ce
6 moment-là que les personnes qui souhaiteront poser
7 des questions pourront s'inscrire au registre à la
8 table d'accueil. Au retour de la pause, j'inviterai
9 tour à tour les personnes inscrites à se présenter
10 au micro à l'avant selon l'ordre d'inscription.
11 Le registre d'inscriptions restera ouvert jusqu'à
12 vingt et une heures (21 h).

13 Ma tâche principale à titre de présidente
14 de la Commission est de favoriser votre
15 participation et de vous permettre de bien vous
16 renseigner sur le projet. Pour y arriver, rien de
17 tel qu'un climat serein et courtois. Je vous
18 demande donc de faire des interventions dans cet
19 esprit. Pourriez-vous aussi, s'il vous plaît,
20 activer dès maintenant la fonction silence de vos
21 téléphones cellulaires.

22 Finalement, je tiens à remercier l'ensemble
23 des personnes qui ont travaillé à l'organisation de
24 cette séance d'information et qui contribuent à son
25 bon déroulement. Je vous souhaite à toutes et à

1 tous une très agréable soirée.

2 J'invite maintenant madame Maha Clour,
3 directrice des projets principale à la STM à nous
4 présenter la personne qui l'accompagne à l'avant
5 puis à débiter sa présentation.

6 PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR :

7 Bonsoir. Merci, Madame la Présidente de la
8 Commission, messieurs les Commissaires. Alors,
9 mesdames et messieurs, merci d'être parmi nous ce
10 soir. On est agréablement surpris de voir le nombre
11 de personnes qui est avec nous ce soir, on ne
12 s'attendait pas à un aussi grand nombre, donc
13 merci. Ça démontre l'intérêt que vous avez pour le
14 projet.

15 Je suis accompagnée ce soir par madame Lise
16 Bernier, qui est chef de Division de l'urbanisme
17 de la Ville de Montréal. Madame Bernier va prendre
18 la parole un peu plus tard durant la présentation
19 pour vous présenter la vision de la Ville pour
20 le territoire de l'est de l'île.

21 Alors, ce soir, on vous présente le projet
22 du prolongement de la ligne bleue, mais juste
23 avant, j'aimerais vous parler des fameux crayons
24 que plusieurs d'entre vous ont reçus en rentrant
25 tantôt lors de l'inscription. Malheureusement,

1 l'avantage d'avoir autant de vous, malheureusement,
2 ils nous ont manqué de crayons. Pour ceux et celles
3 qui en voudraient un et qui n'ont pas eu la chance
4 d'en avoir un en arrivant tantôt, ne vous inquiétez
5 pas, lors des séances d'audiences, si vous vous
6 présentez à l'une des soirées, vous allez pouvoir
7 en recevoir un, vous aurez juste à le demander à
8 l'accueil.

9 Donc, ce crayon a plusieurs fonctions, la
10 première étant pour pouvoir prendre des notes ce
11 soir, pour pouvoir préparer vos mémoires ou vos
12 notes écrites ou vos opinions écrites pour les
13 prochaines soirées. Mais une fois son utilisation
14 primaire complétée, vous allez pouvoir, en fait, le
15 virer de bord. Vous allez remarquer qu'il y a une
16 petite capsule verte au bout du crayon. Ceci n'est
17 pas une efface, mise en garde, ceci est une
18 capsule, à l'intérieur se trouvent des graines de
19 plantes de myosotis.

20 Le myosotis, c'est une fleur bleue, comme
21 vous pouvez le voir sur l'écran, alors vous auriez
22 juste à planter le crayon, un peu comme on voit sur
23 l'image, et vous allez voir émerger une belle fleur
24 bleue comme le prolongement de la ligne bleue qui
25 va émerger éventuellement dans l'est de la ville.

1 C'est très poétique.

2 (Applaudissements)

3 Merci. Alors, le projet de la ligne bleue.
4 Une brève mise en contexte, il y a beaucoup
5 d'informations sur l'écran, mais je vais vous le
6 dire dans mes mots.

7 Essentiellement, il y a une nouvelle Loi
8 sur la gouvernance du transport en commun qui a été
9 adoptée en deux mille seize (2016) et qui a nommé
10 la STM gestionnaire du projet de la ligne bleue.
11 Donc, essentiellement, ce que ça veut dire, c'est
12 que depuis deux mille dix-huit (2018), la STM
13 travaille activement avec tous ses partenaires,
14 d'ailleurs les représentants de tous les
15 partenaires du projet sont ici avec nous ce soir
16 pour justement assurer la réalisation de ce beau
17 projet au courant des prochaines années.

18 C'est quoi le prolongement de la ligne
19 bleue? Alors, on parle de cinq nouvelles stations
20 accessibles universellement, donc dotées
21 d'ascenseurs, mais aussi en termes de parcours
22 client adaptés à l'ensemble de notre clientèle.
23 On parle d'un tunnel d'une longueur de presque
24 six kilomètres (6 km) qui part de la station
25 terminale actuelle Saint-Michel pour se rendre

1 à l'arrondissement Anjou.

2 On parle aussi de plusieurs structures
3 opérationnelles. C'est quoi des structures
4 opérationnelles? C'est des structures qui sont
5 nécessaires pour le bon fonctionnement du métro.
6 Donc, on parle de stations, on parle d'édicules
7 de métro, hein, c'est des entrées de métro. Mais
8 au-delà de ça, ça prend d'autres types
9 d'équipements pour assurer son bon fonctionnement.

10 On a des termines d'autobus, il y en a deux
11 dans le cadre du prolongement; on parle d'un
12 stationnement incitatif; on parle d'un garage de
13 trains pour garer nos trains de métro; on parle
14 d'une correspondance avec le SRB Pie-IX. Le SRB,
15 c'est le service rapide bus, donc essentiellement,
16 ce qu'on voit actuellement en travaux dans l'axe
17 du boulevard Pie-IX; on parle de structures
18 auxiliaires et de sorties de secours, ça, je vais
19 en parler un peu plus tard durant la présentation;
20 d'un centre de service et d'un poste d'alimentation
21 électrique. Ces deux dernières infrastructures vont
22 se trouver à Saint-Michel, c'est des équipements
23 qui sont non accessibles au public, mais qui sont
24 nécessaires pour le fonctionnement du métro.

25 Alors, vous avez peut-être eu l'occasion de

1 voir le tracé dans les dépliants que vous avez
2 reçus à la maison ou à l'entrée tantôt, même sur le
3 site Web de la STM. Donc, on parle de Saint-Michel
4 pour se rendre jusqu'à Anjou. Tout ce qui est
5 indiqué en noir, c'est les nouvelles stations,
6 alors sont essentiellement situées aux
7 intersections principales à Pie-IX, Viau,
8 Lacordaire, Langelier, pour aboutir à Anjou. On est
9 conscient que ces noms-là, certains se trouvent
10 déjà dans le réseau existant, c'est des noms
11 temporaires, ils vont changer, il y a des
12 mécanismes qui sont en place justement actuellement
13 pour pouvoir renommer ces stations, ils vont être
14 dévoilés au public le moment venu.

15 On a également ce qu'on appelait tantôt, je
16 disais les structures auxiliaires, c'est des
17 infrastructures, des bâtiments hors terre qui se
18 trouvent entre deux stations. Alors, on les voit
19 indiquées actuellement tout le long du tracé.
20 Encore une fois, je vais vous en reparler un peu
21 plus tantôt.

22 C'est quoi les bénéfices d'un projet de
23 cette envergure? Bien évidemment, il y en a
24 plusieurs. On veut améliorer la mobilité à
25 l'échelle de la région, bien évidemment, on veut

1 aussi renforcer l'intermodalité et l'utilisation
2 conviviale des divers modes de transport, donc on
3 parle d'une connexion avec le SRB Pie-IX, on parle
4 du réseau bus, on parle des gens qui se déplacent
5 en vélo, en auto, à pied, tous les modes de
6 transport.

7 On veut aussi, bien évidemment, appuyer le
8 développement économique et urbain du secteur, on
9 intègre des aménagements assurant l'accessibilité
10 universelle, comme je vous mentionnais tantôt, donc
11 au-delà de juste des ascenseurs, vraiment tout le
12 parcours client est bonifié.

13 Et c'est un projet durable qui vise une
14 certification Envision. Pour celles et ceux qui
15 connaissent les certifications LEED, ça s'apparente
16 un peu à ça, mais c'est mieux adapté pour les
17 infrastructures du métro. Essentiellement, c'est
18 l'intégration d'éléments de développement durable
19 bien évidemment dans le cadre du projet. C'est un
20 élément essentiel pour la STM, mais aussi tout
21 l'aspect de consultations et d'intégration de la
22 communauté, un peu comme la démarche qui est en
23 cours ce soir.

24 Alors, en termes de jalon principal du
25 projet, comme je mentionnais tantôt, en deux mille

1 seize (2016), il y a eu la Loi sur la nouvelle
2 gouvernance, alors il y a eu des études. Par
3 contre, bien évidemment, vous allez me dire : ça
4 fait bien longtemps qu'on parle, on en entend
5 parler souvent, là, et ça fait bien longtemps
6 qu'on parle de la ligne bleue. C'est vrai, il y a
7 eu plusieurs, plusieurs études qui ont été
8 réalisées dans le passé.

9 Quand la STM a été nommée gestionnaire du
10 projet, c'est important de le savoir, par contre,
11 que la portée du projet, donc la portée étant
12 essentiellement le tracé, les stations, la
13 localisation des futures stations, ça, c'était déjà
14 déterminé. Donc, le mandat aujourd'hui de la STM,
15 c'est de réaliser le projet sous sa forme actuelle
16 qui a été définie suite à plusieurs, plusieurs
17 années d'études, et ces études-là avaient été
18 réalisées par l'AMT.

19 Depuis deux mille dix-huit (2018), comme je
20 mentionnais tantôt, là, on clenche sur différents
21 éléments ou différentes activités du projet, dont
22 les acquisitions de terrains. On a aussi démarré
23 l'ingénierie et la conception architecturale. Je
24 précise ça parce que c'est un volet important dans
25 le réseau du métro de Montréal. Puis ça aussi, je

1 vais en parler un peu plus tantôt.

2 On est en train de faire des mises à jour
3 d'études, des relevés des analyses, et puis
4 beaucoup d'arrimages avec les autres chantiers dans
5 le secteur, dont le SRB Pie-IX.

6 L'objectif, c'est de démarrer les travaux
7 dès deux mille vingt et un (2021), et on parle de
8 travaux essentiellement tous les passages, tous les
9 travaux nécessaires pour réaliser ce projet
10 d'envergure. Puis bien évidemment, lors des études
11 qu'on fait cette année, c'est d'identifier les
12 mesures de mitigation qu'on va mettre en place,
13 donc des mesures qui vont aider à minimiser les
14 impacts qu'un chantier de cette envergure-là va
15 avoir dans le secteur, donc des études de
16 circulation, des études sur le bruit, la vibration,
17 la poussière, donc tous ces éléments-là sont en
18 cours. On va d'ailleurs avoir l'occasion de revenir
19 vers vous au cours des prochains mois pour vous
20 donner plus d'informations à cet effet, mais on va
21 en parler un peu plus tantôt.

22 Donc, deux mille vingt et un/deux mille
23 vingt-six (2021-2026), réalisation pour une mise
24 en service en deux mille vingt-six (2026) du
25 prolongement.

1 Alors, la démarche de consultation,
2 essentiellement, la première étape, c'est la
3 Commission publique, donc vous êtes là ce soir,
4 vous participez à une soirée d'information qui est
5 inscrite dans la Commission publique. Ça se déroule
6 au cours des prochaines semaines avec la tenue de
7 séances d'information et d'audience jusqu'en début
8 mars. Par la suite, la Commission a la
9 responsabilité de rédiger un rapport avec des
10 recommandations qui reflètent tout ce qui est
11 ressorti dans ces soirées-là, donc essentiellement
12 on veut vous écouter, on veut vous entendre, donc
13 ces éléments-là vont faire partie intégrante des
14 recommandations que la Commission va formuler à la
15 STM. Donc, un dépôt de ce rapport va se faire au
16 cours des prochains mois, donc vers l'été de cette
17 année à la STM et par la suite, va être cheminé à
18 la Ville de Montréal.

19 Puis ça va suivre son cours pour
20 éventuellement, l'objectif étant de pouvoir adopter
21 un nouveau règlement d'urbanisme qui va permettre
22 la construction du métro. On a besoin d'un nouveau
23 règlement d'urbanisme par la suite pour que la
24 Ville puisse émettre des permis de construction qui
25 vont nous permettre de réaliser ces travaux. Et

1 tout ça devrait se faire au cours de l'automne deux
2 mille vingt (2020).

3 Alors, on vous rencontre ce soir dans les
4 séances d'information, mais on est déjà, depuis
5 quelques mois, en démarches auprès de différents
6 représentants de la communauté, on a fait
7 différentes activités, tenues de rencontres, de
8 soirées pour discuter avec différents représentants
9 de la communauté, du secteur. Ce soir, on vous
10 rencontre également, donc c'est un élément
11 important aussi pour nous, comme je disais tantôt,
12 pour vous écouter pour la suite des choses.

13 Tout ça pour dire qu'une fois le rapport de
14 recommandations émis par la Commission, il y a des
15 éléments que la STM, dans le fond, l'objectif c'est
16 de vous écouter et de prendre en considération les
17 recommandations émises par la Commission pour
18 pouvoir les intégrer dans notre conception.

19 D'ailleurs, la conception architecturale,
20 c'est un élément important du projet. Pour celles
21 et ceux qui ont suivi un petit peu les médias
22 depuis quelques mois, vous avez peut-être remarqué
23 qu'on vient de sélectionner les différents
24 architectes pour chacune des stations. Il y en a
25 certains qui sont même parmi nous ce soir, donc qui

1 sont eux-mêmes ici pour vous écouter en temps réel.
2 Donc, les éléments qui vont sortir de la Commission
3 vont pouvoir les influencer dans la conception pour
4 la suite des choses.

5 Et comme je vous le mentionnais tantôt, ça
6 ne sera pas la dernière fois qu'on va se voir. On
7 va revenir vers vous au cours des prochains mois
8 pour vous présenter un peu l'avancement de nos
9 études, notamment au niveau des mesures de
10 mitigation qu'on va mettre en place lors de la
11 réalisation des travaux.

12 Et ça sera, encore là, pour la dernière
13 fois, on va se voir encore au cours des prochaines
14 années jusqu'à la fin des travaux. C'est très
15 important pour la STM d'établir une démarche
16 transparente auprès des citoyens et de pouvoir vous
17 communiquer en temps réel les différents jalons de
18 ce qui se passe au niveau du projet, mais également
19 de vous permettre de communiquer avec nous. Mais
20 ça, je vais vous en parler un peu plus tantôt en
21 termes de mécanismes qu'on prévoit mettre en place.

22 Alors, là, je vais céder la parole à ma
23 collègue Lise Bernier. Dans le fond, juste pour
24 vous mentionner, la STM, son mandat, comme j'ai
25 dit tantôt, c'est de réaliser le prolongement de

1 la ligne bleue, par contre, on travaille de pair
2 avec tous nos partenaires du projet, dont la Ville
3 de Montréal et les arrondissements concernés par le
4 prolongement, justement pour nous assurer qu'on
5 s'intègre dans une vision plus large de
6 développement dans le secteur. Donc, je laisse à
7 Lise la parole pour vous expliquer tout ça.

8 PRÉSENTATION PAR Mme LISE BERNIER :

9 Merci. Donc, comme le dit madame Clour, le projet
10 de transport, en fait, le projet d'infrastructure
11 de transport que représente le métro a des
12 retombées, a des bénéfices beaucoup plus larges que
13 seulement offrir une desserte en transport
14 additionnelle. Et dans ce contexte-là, la Ville et
15 les arrondissements de Montréal qui sont concernés
16 ont décliné une vision préliminaire de mise en
17 valeur du territoire, des milieux traversés.

18 Cette vision incarne les grandes priorités
19 de l'administration municipale, donc la mobilité
20 durable avec plus d'options de transport efficaces
21 et conviviales, le développement économique,
22 notamment ici, venant revitaliser l'artère
23 commerciale Jean-Talon Est, la transition
24 écologique, l'augmentation du couvert végétal, la
25 gestion des eaux pluviales, un développement urbain

1 à plus faible empreinte carbone, enfin l'habitation
2 avec du redéveloppement résidentiel possible,
3 notamment pour répondre à une diversité de besoins
4 de différentes clientèles.

5 Le projet de la ligne bleue contribuera à
6 insuffler un nouvel élan pour l'est de Montréal,
7 comme on l'a dit d'ailleurs dans la foulée de la
8 déclaration du gouvernement du Québec puis de la
9 Ville de Montréal. La vision elle-même constitue
10 donc une feuille de route pour guider les efforts
11 d'aménagement du territoire desservi par le futur
12 métro et en maximiser les retombées. Elle offrira
13 une occasion de repenser l'aménagement et la
14 mobilité pour améliorer la qualité de vie des
15 citoyens dans les milieux traversés.

16 Elle permettra aussi d'orienter le
17 renouveau et les interventions aux abords mêmes des
18 futures stations de métro à travers des critères
19 particuliers élaborés pour chacune d'entre elles
20 avec les arrondissements, et qui se traduiront
21 aussi dans des outils d'urbanisme locaux.

22 Il y a trois grandes orientations qui
23 émergent de cette vision-là. Une première
24 orientation est en fait que le prolongement de
25 la ligne bleue représente un vecteur de renouveau

1 urbain pour le secteur. Un objectif principal est
2 donc de diversifier les activités urbaines de façon
3 à instaurer des milieux de vie complets et animés,
4 et ce, notamment, en densifiant les abords des
5 stations de métro et les terrains sous-utilisés.

6 On sait que bien que le territoire soit
7 largement consolidé, construit, il reste qu'il y a
8 des potentiels de consolidation, de transformations
9 importantes, notamment des stationnements, des
10 grands stationnements des centres commerciaux qui
11 sont appelés à se requalifier, qui offrent des
12 occasions de consolider le territoire et d'en
13 diversifier les activités.

14 Une autre grande orientation est la
15 mobilité collective et active repensée, qui
16 permettra notamment de redéfinir le maillage des
17 déplacements collectifs avec les accès métro comme
18 points d'ancrage. Donc, on pense plus
19 spécifiquement aux reconfigurations aussi du
20 réseau, de la desserte autobus en lien avec
21 l'arrivée et l'ouverture des stations de métro.
22 Elle remettra aussi le piéton et les déplacements
23 actifs, donc aussi à vélo, au coeur de la mobilité
24 dans le secteur et elle assurera le déploiement
25 d'une mobilité innovante.

1 Enfin, une autre orientation, un renouveau
2 limitant aussi son empreinte écologique. Donc, on
3 veut, à travers les interventions, les
4 interventions que fera la STM, que fera la Ville
5 aussi dans le réaménagement de certains sites et
6 aussi que feront les investisseurs, les promoteurs
7 qui contribueront à redynamiser par l'arrivée de
8 développements immobiliers le milieu traversé, donc
9 permettront d'accroître généreusement le couvert
10 végétal et le mettre en réseau, en fait, le relier
11 puis assurer l'aménagement d'espaces verts, assuré
12 aussi une gestion écologique des eaux et bâtir le
13 renouveau du secteur sur des standards élevés en
14 matière de construction et d'architecture,
15 d'aménagement et de design urbains.

16 Les prochaines étapes pour la Ville et les
17 arrondissements, en fait, bien, comme madame Clour
18 a dit, évidemment, il y a plusieurs années devant
19 nous, on continue la collaboration en continu de
20 la Ville, des arrondissements avec la STM et
21 les différents partenaires. Et dans la foulée de
22 la définition et de la mise en oeuvre de cette
23 vision-là, il y aura aussi l'adoption, je l'ai
24 évoqué tantôt, d'outils d'urbanisme, notamment
25 des programmes particuliers d'urbanisme par les

1 arrondissements concernés.

2 On sait que l'arrondissement Saint-Léonard
3 élabore actuellement le PPU, donc programme
4 particulier d'urbanisme pour l'axe Jean-Talon Est.
5 Éventuellement, aussi d'autres PPU pourront être
6 élaborés pour les secteurs plus à l'est, et ce,
7 jusqu'à Anjou, dans le secteur des Galeries d'Anjou
8 qui seront appelés aussi à se redévelopper en lien
9 avec l'insertion des stations de métro.

10 Alors voilà, ça fait le tour. Merci.

11 PRÉSENTATION PAR Mme MAHA CLOUR (suite) :

12 Merci, Lise. Donc, madame Bernier vous parlait
13 justement un petit peu de toute la vision au
14 pourtour des stations puis ce qui s'en vient plus
15 dans le secteur. Mais qu'en est-il par rapport aux
16 stations en tant que telles?

17 Donc, je vous ai parlé un peu de la
18 conception architecturale tantôt. Ça, je peux vous
19 en parler longtemps, je suis architecte de
20 formation, c'est un intérêt pour moi, mais pour
21 celles et ceux qui ne le connaissent pas, le réseau
22 de métro de Montréal se distingue à l'échelle
23 mondiale par le fait qu'il est construit sur une
24 orientation d'une architecture unique par station.
25 Donc, chaque station est conçue de manière

1 complètement différente. C'est important pour la
2 STM de respecter ces orientations puis de respecter
3 le souci et l'importance qu'on accorde à
4 l'architecture par intégration urbaine de nos
5 infrastructures.

6 Donc, pour ce faire, on s'est doté d'un
7 comité indépendant qui s'appelle un comité
8 consultatif d'intégration architecturale, urbaine
9 et patrimoniale, sur lequel siègent notamment des
10 experts du milieu, mais également des élus et des
11 représentants du projet, et qui ont essentiellement
12 le mandat d'assurer une certaine vigie sur ce qui
13 se fait.

14 Alors, ce comité est sur pied depuis
15 maintenant plusieurs mois et avec l'arrivée des
16 architectes concepteurs, bien, ils auront la
17 responsabilité d'aller présenter l'évolution et
18 l'avancement de leurs concepts pour aller chercher
19 leurs commentaires et pouvoir les intégrer s'il y a
20 lieu.

21 Maintenant, on va vous présenter le lieu
22 des implantations des différentes infrastructures
23 prévues tout le long du six kilomètres (6 km) du
24 nouveau tunnel du métro de la ligne bleue. C'est
25 important, par contre, comme je vous ai dit tantôt,

1 la conception des stations n'étant pas encore
2 faite, on n'a pas nécessairement de rendu visuel de
3 ces nouvelles stations. Donc, nous, ce qui est
4 important pour nous actuellement, c'est de vous
5 montrer la localisation. La forme, l'allure, les
6 matériaux choisis, ça va venir un moment donné, ça
7 va venir en cours de route puis on va pouvoir vous
8 les communiquer en temps et lieu.

9 Alors, on va commencer par Saint-Michel,
10 pour celles et ceux qui le reconnaissent, alors on
11 est à Saint-Michel, on a l'édicule principal,
12 l'édicule secondaire de l'autre côté. Ce que vous
13 voyez ici en bleu, c'est le poste de district et le
14 centre de service. Le centre de service, ça va être
15 un bâtiment qui va abriter les employés de la STM
16 qui vont devoir intervenir sur le réseau pour des
17 raisons opérationnelles. Et le poste de district,
18 c'est un bâtiment qui va alimenter, avec des
19 équipements, qui va alimenter en équipements le
20 prolongement de la ligne bleue. Donc, c'est des
21 bâtiments qui sont non accessibles au public, mais
22 ils sont nécessaires et même névralgiques pour les
23 opérations du métro.

24 Ensuite, on arrive à l'intersection Pie-
25 IX/Jean-Talon. Alors, ce que vous voyez ici en vert

1 au centre du boulevard Pie-IX, c'est les futurs
2 édicules du SRB Pie-IX, du service rapide bus Pie-
3 IX, les travaux sont actuellement en cours. Ce
4 qu'il est important de mentionner dans ce cas-ci,
5 c'est qu'il va, éventuellement, à la finalité, y
6 avoir un tunnel souterrain piétonnier qui va
7 raccorder les futurs édicules du SRB Pie-IX à la
8 future station Pie-IX. Ce qu'on voit ici, c'est
9 l'édicule secondaire, ici on a l'édicule principal.
10 Toutes ces infrastructures-là vont être accessibles
11 universellement, donc vont être dotés d'ascenseurs.

12 On a aussi un terminus d'autobus avec, ce
13 qu'on voit ici, c'est un espace destiné à la
14 clientèle pour pouvoir accéder à différents modes
15 de transport, puis le petit carré ou rectangle bleu
16 ici, c'est une sortie de secours. Dans les normes
17 applicables pour la construction du métro, suite à
18 une certaine distance de parcours, ça prend des
19 sorties de secours pour être conforme aux normes,
20 donc pour des raisons d'évacuation d'urgence, alors
21 ça, c'en est une.

22 Après ça, on arrive à la prochaine
23 intersection qui est boulevard Viau et Jean-Talon,
24 l'édicule principal, encore une fois, secondaire
25 de l'autre côté, avec une sortie de secours.

1 Lacordaire/Jean-Talon, édicule principal,
2 édicule secondaire, une sortie de secours.

3 Langelier/Jean-Talon, édicule principal,
4 édicule secondaire, sortie de secours.

5 Et on arrive à Anjou, alors dans l'axe de
6 la rue Bélanger, sur le boulevard des Galeries
7 d'Anjou, on se situe essentiellement dans l'aire
8 de stationnement du centre commercial des Galeries
9 d'Anjou. Considérant que la station Anjou est une
10 station terminale, on a trois édicules, donc un
11 édicule principal avec deux édicules secondaires,
12 on a un terminus d'autobus avec, encore une fois,
13 un espace pour la clientèle pour accéder aux
14 différents modes de transport. On a un
15 stationnement incitatif souterrain, donc en dessous
16 ici du stationnement du centre d'achats. Par
17 contre, ça prend bien évidemment un accès hors
18 terre pour pouvoir accéder au souterrain, donc ça
19 c'est l'accès au stationnement.

20 Je vous ai parlé aussi de structures
21 opérationnelles, essentiellement ce qu'on voyait
22 tantôt sur le tracé, c'est les structures
23 auxiliaires. Les structures auxiliaires, c'est des
24 bâtiments hors terre qui abritent des postes de
25 ventilation mécanique. Donc, ces postes de

1 ventilation mécanique sont nécessaires pour
2 ventiler le tunnel du métro, parce qu'on est en
3 souterrain, c'est sur des longues distances, il
4 faut amener un apport d'air frais, il faut ventiler
5 en cas d'incendie ou d'incident, donc c'est
6 nécessaire pour bien opérer le métro. Alors, ces
7 fonctions, ventiler le réseau, évacuer les eaux
8 d'infiltration et également sortie de secours en
9 cas d'urgence, donc notamment pour les employés,
10 mais aussi pour le public si c'est requis.

11 Ces structures de ventilation sont équipées
12 de silencieux, donc ça, qu'est-ce que ça veut dire,
13 c'est que ça contrôle le bruit. D'ailleurs, vous ne
14 savez peut-être même pas qu'on en a déjà plusieurs,
15 plusieurs de ces types de structures-là un peu
16 partout sur le territoire montréalais. Elles sont
17 tellement bien intégrées que normalement, on ne les
18 aperçoit même pas. On a un souci de les intégrer
19 dans leur environnement en termes d'architecture,
20 en termes d'intégration urbaine, mais également en
21 termes de contrôle de bruit ou autre. Donc, ce
22 n'est pas du nouveau pour nous, c'est quelque chose
23 qu'on fait régulièrement.

24 D'ailleurs, vous voyez ici, il y a un
25 rendu d'une structure-type, là, qu'on a l'habitude

1 de faire, mais ça peut changer en termes de
2 matériaux et de formes mêmes en fonction de
3 l'environnement bâti.

4 Alors, les structures auxiliaires, bien,
5 il y en a une actuellement dans le parc Michel-
6 Ange. Cette structure-là est existante, elle va
7 devoir être modifiée notamment pour ajouter une
8 sortie de secours dans le cadre du projet. Par la
9 suite, on en trouve une sur le coin du boulevard
10 Provencher et de la rue Jean-Talon dans une aire
11 de stationnement; ensuite, une autre dans l'accès
12 au stationnement de l'église de la paroisse Saint-
13 Gilbert sur la rue des Angevins; une autre sur la
14 rue de Villanelle et Jean-Talon. Par la suite,
15 vous vous rappelez peut-être que le tunnel vient
16 faire un petit détour pour rejoindre l'axe
17 Bélanger, donc dans le détour, on a une structure
18 auxiliaire qui sort dans le parc du Boisé Jean-
19 Milot; et finalement, la dernière structure
20 auxiliaire se trouve à l'est de l'autoroute 25, sur
21 le boulevard Châteauneuf et l'avenue Boreau, dans
22 une aire de stationnement.

23 Maintenant, en termes de planification des
24 travaux, comme je mentionnais tantôt, il y a
25 plusieurs études qui sont en cours. La STM a quand

1 même l'habitude de faire des projets d'envergure,
2 ça fait plusieurs années qu'on en fait, qu'on
3 travaille justement sur le territoire montréalais,
4 donc on a quand même des mesures qui ont déjà été
5 testées, qui ont été éprouvées, qu'on sait qui
6 fonctionnent, mais on fait quand même des études
7 parce que c'est important de s'adapter au secteur
8 dans lequel on travaille, donc des études de
9 circulation pour nous assurer que si des entraves
10 sont requises dans le domaine public, bien, comment
11 qu'on peut revoir la circulation pour nous assurer
12 qu'il y ait une certaine fluidité de façon
13 sécuritaire qui se fait partout.

14 On parle aussi d'études de qualité de sol,
15 d'études de vibrations, d'études de qualité de
16 l'air, tout va être réalisé au cours des prochains
17 mois, d'ailleurs, ils sont déjà en cours. Puis
18 l'intention, c'est de vous revenir à l'automne pour
19 vous présenter ces différentes mesures qu'on va
20 appliquer dans le cadre du projet.

21 C'est important de dire aussi que par la
22 suite, ce n'est pas fini, quand on va être en
23 travaux, il y aura d'autres mécanismes, d'autres
24 tribunes qui vont être mises en place pour
25 continuer à vous informer en temps réel sur

1 l'avancement du projet puis vous permettre de
2 rentrer en contact avec nous pour différentes
3 raisons. On parle d'agents de liaison, des
4 représentants de la STM qui vont être bien
5 identifiés, qui vont être sur les terrains, vous
6 allez pouvoir vous-même aller les voir au besoin
7 s'il y a des enjeux, s'il y a des questions, s'il y
8 a des commentaires ou quoi que ce soit.

9 On a aussi l'habitude de former des comités
10 citoyens, donc des comités qui regroupent des gens
11 du secteur. Encore là, on les rencontre
12 régulièrement pour les tenir informés, pour être
13 à l'écoute aussi des gens, des citoyens dans le
14 secteur, des riverains. Donc, c'est important pour
15 nous.

16 Tout ça aussi va être disponible en termes
17 d'autres mécanismes de canaux de communication, que
18 ce soit par le site Web, que ce soit par des
19 bulletins électroniques, que ce soit par des
20 dépliants qui vont être distribués, c'est important
21 pour nous de vous garder informés tout le long du
22 projet.

23 Alors, à venir cette année, alors on est
24 dans notre deuxième de quatre soirées
25 d'information, il y en a deux autres qui vont être

1 tenues la semaine prochaine, c'est la même
2 présentation qui est faite à toutes les soirées.
3 Après ça, il y aura des séances d'expression des
4 opinions. Donc, là, c'est à votre tour de vous
5 exprimer puis on vous encourage de le faire pour
6 celles et ceux qui veulent justement déposer un
7 mémoire ou une opinion écrite, qui aimeraient venir
8 à une des séances, les dates sont indiquées à
9 l'écran, les vingt-six (26) février, deux (2) et
10 quatre (4) mars.

11 Donc, si vous désirez venir présenter
12 vous-même votre mémoire, il est important de
13 savoir qu'il faut déposer le mémoire minimum trois
14 jours avant la date de séance que vous voulez vous
15 présenter. Sinon, si vous voulez juste le déposer
16 par écrit puis vous ne voulez pas vous présenter,
17 vous avez jusqu'au quatre (4) mars qui est la date
18 limite.

19 Pour celles et ceux qui ne savent pas
20 comment s'y prendre, bien, il y a des outils de
21 disponibles, il y a un questionnaire guidé en ligne
22 qui vous aide un petit peu justement à pouvoir
23 déposer votre mémoire, votre opinion écrite.

24 Et l'autre chose aussi, c'est que si vous
25 ne désirez pas nous écrire, mais participer à une

1 des séances, vous êtes bien évidemment les
2 bienvenus. C'est juste important de vous inscrire
3 à l'avance, s'il vous plaît, comme ça on sait
4 à combien de personnes s'attendre dans la soirée.

5 Alors, pour demeurer informé, le site Web
6 de la STM, c'est un outil-clé pour vous tenir
7 informé. Vous allez pouvoir vous inscrire aussi
8 pour des bulletins électroniques, donc nous on vous
9 envoie ça régulièrement pour vous tenir informé
10 des prochaines étapes. Il y a aussi un numéro de
11 téléphone STM-INFO. C'est important de vous
12 mentionner, si vous désirez qu'un représentant
13 du projet vous rappelle, ça va être important de
14 le mentionner à la personne qui vous répond au
15 service à la clientèle.

16 Alors, pour les prochaines étapes du
17 projet, comme j'ai dit tantôt, dépôt du rapport de
18 la Commission cet été, les propositions des
19 concepts architecturaux devraient également arriver
20 au courant de l'été deux mille vingt (2020), donc
21 on va avoir hâte de vous les présenter, et d'autres
22 séances spécifiques sur les mesures de mitigation
23 qu'on va mettre en place durant les travaux dès cet
24 automne. Voilà, ça fait le tour, merci beaucoup,
25 merci de votre écoute.

1 (Applaudissements)

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Merci beaucoup, Madame Bernier, merci beaucoup,
4 Madame Clour. Nous allons maintenant prendre une
5 pause d'une quinzaine de minutes. Pendant ce
6 temps-là, vous pourrez vous inscrire à la table
7 d'accueil si vous avez des questions. Je prendrai
8 les questions dans l'ordre d'inscription. Vous avez
9 droit à deux questions par intervention, donc si
10 vous avez plus que deux questions, sentez-vous bien
11 à l'aise de vous réinscrire au registre et le
12 registre d'inscription pour les questions se
13 fermera à vingt et une heures (21 h).

14 De plus, je vous invite à remplir le
15 questionnaire d'évaluation qui vous a été remis à
16 l'entrée, s'il vous plaît, à votre sortie, vous
17 pouvez laisser le questionnaire à la table
18 d'accueil, à l'endroit désigné à cette fin. Merci
19 de votre attention. Bonne pause.

20 SUSPENSION DE LA CONSULTATION

21 REPRISE DE LA CONSULTATION

22

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Merci de prendre vos places. Nous avons plusieurs,
25 plusieurs questions, alors nous allons recommencer

1 sans plus tarder. Sachez que les représentants
2 de la STM et d'autres organisations, comme le
3 ministère des Transports du Québec, l'Autorité
4 régionale du transport métropolitain, la Ville de
5 Montréal et l'arrondissement
6 Villieray/Saint-Michel/Saint-Léonard sont présents
7 dans la salle. Tout a été mis en oeuvre pour que
8 vos questions puissent être présentées à la
9 personne la plus susceptible d'avoir des réponses
10 complètes à vous donner.

11 Cependant, si une question demeurerait sans
12 réponse ce soir, la STM s'engage à vous faire
13 suivre la réponse par courriel et puis rendre la
14 réponse publique sur son site Web.

15 Comme je le disais avant la pause, je vous
16 appellerai au micro selon l'ordre d'inscription
17 pour que vous puissiez poser vos questions. Vous
18 avez droit à deux questions par intervention.
19 Si vous avez plus de deux questions, vous pouvez
20 vous réinscrire au registre. Le registre restera
21 ouvert jusqu'à vingt et une heures (21 h).
22 Cependant, on demande maintenant aux gens d'écrire
23 leurs questions par crainte de ne pas avoir
24 suffisamment de temps de prendre toutes les
25 questions à l'oral ce soir.

1 Si toutefois vous avez soumis une question
2 par écrit, la STM, comme on vous l'a expliqué, vous
3 recevrez une réponse par courriel et cette réponse
4 et la question seront rendues publiques.

5 Je vous demande de limiter les préambules
6 pour permettre au plus grand nombre de personnes de
7 poser leurs questions. Je vous rappelle que ce
8 n'est pas le moment de présenter une opinion. Ce
9 sera avec plaisir et intérêt que nous vous
10 entendrons lors des soirées d'expression des
11 opinions entre le vingt-six (26) février et le
12 quatre (4) mars.

13 Vos questions doivent être adressées à la
14 présidence, c'est-à-dire à moi. Toutes les réponses
15 seront fournies par la STM et les organisations qui
16 l'accompagnent, mais STM et organisations doivent
17 également s'adresser à moi. Il n'y a donc pas
18 d'échanges directs entre vous, le public, et
19 l'équipe de la STM. Cette façon de faire, vous
20 l'aurez compris, a pour but de favoriser le respect
21 de tous et de toutes, et d'éviter les débats.

22 Mes collègues Commissaires et moi-même
23 sommes principalement en mode écoute, mais nous
24 pourrions intervenir à l'occasion pour obtenir des
25 compléments d'information.

1 En principe, la séance de ce soir devrait
2 être levée à vingt-deux heures (22 h). Si nous
3 n'avons pas le temps d'épuiser toutes les
4 questions, nous pourrions décider de dépasser de
5 quelques minutes ou encore de vous inviter à une
6 prochaine séance les personnes qui n'auront pas le
7 temps de poser leurs questions, et on vous a
8 expliqué la procédure pour les gens qui auront
9 formulé des questions par écrit.

10 Sans plus tarder, j'invite Jordan Black
11 à se présenter pour poser sa ou ses questions.

12 PÉRIODE DE QUESTIONS

13 M. JORDAN BLACK :

14 O.K. Bonsoir. C'est moi. Ma question, c'est par
15 rapport à la collection des données. J'aimerais
16 savoir quand moi je prends ma voiture le matin et
17 que je conduis jusqu'à Langelier, je stationne et
18 je rentre dans le métro avec ma carte Opus avec mon
19 forfait mensuel, comment est-ce que la STM me
20 compte et comment est-ce que vous savez que moi je
21 conduis jusqu'au métro et que je n'habite pas dans
22 le coin et j'ai marché?

23 Parce que j'ai vu qu'il n'y a pas de
24 stationnement près du métro Saint-Léonard, qui va
25 être mon métro, et c'est la méthode que je vais

1 utiliser pour accéder au métro, alors.

2 LE PRÉSIDENT :

3 Madame, si vous voulez répondre.

4 Mme MAHA CLOUR :

5 C'est une très bonne question. En fait, si je
6 reprends un peu ce que je disais tantôt par rapport
7 aux différentes études qui avaient été faites en
8 amont pour définir justement la portée du projet en
9 termes de nombre de stations, localisation, et
10 caetera, il y a notamment une de ces études-là qui
11 s'appelle l'Enquête origine-destination. Donc, ça
12 c'est justement des comptages qui se font pour voir
13 les habitudes des gens ou citoyens qui utilisent le
14 transport collectif, ils partent de quel point, de
15 quelle façon pour se rendre à leur destination
16 finale.

17 Ces études-là sont menées par l'Autorité
18 régionale du transport métropolitain, la ARTM.
19 Puis le rôle de la ARTM, c'est justement de
20 planifier les besoins en transport collectif dans
21 la grande région métropolitaine.

22 Donc, pour aller spécifiquement à comment
23 on identifie ces données-là, malheureusement, je ne
24 peux pas vous répondre exactement comment ces
25 enquêtes-là sont faites, mais tout ce que je peux

1 vous dire, c'est qu'il y a des systèmes de comptage
2 qui sont faits puis d'analyse pour voir justement
3 les déplacements sont faits comment. Est-ce que ça
4 répond à la question?

5 M. JORDAN BLACK :

6 Non, ce n'est pas suffisant. J'aimerais savoir plus
7 sur la méthodologie. Si jamais vous pouvez faire
8 parvenir une réponse après.

9 Mme MAHA CLOUR :

10 En fait, ce que je pourrais faire, c'est laisser
11 mon collègue de la ARTM vous répondre. Mathieu,
12 est-ce que tu veux le micro?

13 M. MATHIEU ROUY :

14 Bien, en fait, je pourrais le prendre en différé.

15 Mme MAHA CLOUR :

16 Ah! O.K. C'est bon. Mathieu va venir vous voir,
17 Monsieur, tantôt pour vous donner la réponse.

18 M. JORDAN BLACK :

19 O.K. Ma deuxième question, c'est...

20 LA PRÉSIDENTE:

21 Est-ce qu'on peut s'assurer que monsieur Mathieu
22 vous apportiez un complément de cette information-
23 là par écrit pour que le reste des citoyens puisse
24 en avoir le bénéfice?

25

1 M. MATHIEU ROUY :

2 Certainement.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Merci beaucoup. Deuxième question, Monsieur Black.

5 M. JORDAN BLACK :

6 Merci, Madame la Présidente. Ma deuxième question,
7 c'est un peu la même chose, mais vous avez dit que,
8 bon, on regarde les utilisateurs du transport en
9 commun. Les utilisateurs qui présentement ne
10 prennent pas le métro parce qu'ils ne peuvent pas
11 stationner près du métro dans l'horaire qui leur
12 convient, comment est-ce que vous avez accédé à
13 cette population pour voir comment leur donner
14 accès au métro et comment est-ce que vous savez
15 qu'ils n'ont pas besoin de stationnement à
16 Saint-Léonard près du métro?

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Madame.

19 Mme MAHA CLOUR :

20 Bien, en fait, ça rejoint un petit peu ma réponse
21 à la première question, c'est vraiment au niveau
22 des études et des enquêtes origine-destination qui
23 démontrent les habitudes des gens. Alors, j'espère
24 que mon collègue Mathieu de l'ARTM tantôt va
25 pouvoir mieux vous fournir des réponses à vos deux

1 questions. Si ce n'est pas le cas, bien, on va la
2 prendre par écrit puis on va vous revenir
3 formellement par la suite.

4 M. JORDAN BLACK :

5 O.K. Merci. Mais spécifiquement, la deuxième
6 question, c'était juste par rapport aux personnes
7 qui ne prennent pas déjà le métro. Vous avez
8 répondu la première.

9 Mme MAHA CLOUR :

10 Oui.

11 M. JORDAN BLACK :

12 En disant que vous avez fait une étude pour les
13 gens qui prennent déjà...

14 Mme MAHA CLOUR :

15 Oui, mais la deuxième question, en fait, pour
16 savoir ceux qui ne prennent pas le métro, s'ils
17 vont le prendre ou qui ne le prennent pas du tout?

18 M. JORDAN BLACK :

19 Ceux qui ne le prennent pas parce qu'ils ne peuvent
20 pas stationner près du métro. Comme moi, par
21 exemple, ma maison, c'est à quatre cents mètres
22 (400 m) de Langelier, mais je dois marcher un
23 kilomètre (1 km), un point deux kilomètres (1,2 km)
24 parce que les rues de Saint-Léonard ne sont pas
25 carreautées comme les autres quartiers. Alors, ça

1 ne va jamais être commode pour moi de marcher
2 jusqu'à Langelier parce que dans ce temps-là, je
3 peux conduire jusqu'au métro.

4 Mme MAHA CLOUR :

5 O.K. Bien, je comprends un peu mieux votre
6 question. En fait, là on parle du prolongement,
7 mais ce n'est pas juste le métro, en fait, nous
8 autres, c'est une offre de service complète qu'on
9 veut revoir et analyser, donc comment mieux
10 desservir la clientèle par tous les modes de
11 transport collectif, donc ça, ça veut dire les
12 parcours du point A au point B, que ce soit par
13 autobus, à pied, par vélo, pour se rendre justement
14 du métro à une autre destination.

15 Donc, l'objectif c'est justement d'aller
16 ratisser plus large puis de comprendre les
17 habitudes des gens de ce secteur puis comment les
18 desservir en matière de transport collectif.
19 Donc, on considère ces gens-là qui sont peut-être
20 un peu plus loin. Puis on parle de stationnement,
21 mais je l'ai dit tantôt dans la présentation, on a
22 aussi dans la portée du projet un stationnement
23 incitatif qui, encore une fois, suite à ces études
24 d'enquêtes origine-destination, nous a permis de
25 déterminer justement le besoin en stationnement

1 pour pouvoir accommoder des gens qui vont utiliser
2 leur voiture pour se rendre au métro ou au
3 transport collectif en tant que tel.

4 M. JORDAN BLACK :

5 O.K. Merci beaucoup, ça répond, parce que j'étais
6 très content de voir qu'il y avait un
7 stationnement, mais pour moi ce n'est pas
8 accessible parce que c'est trop loin dans l'autre
9 direction, alors j'avais besoin d'un stationnement
10 ici à Saint-Léonard pour prendre le métro.

11 M. MATHIEU ROUY :

12 Mon nom est Mathieu Rouy, je suis de
13 l'Autorité régionale de transport métropolitain.
14 Donc, un complément de réponse, je vais fournir à
15 la STM, les détails de la méthodologie de l'enquête
16 origine-destination, ça va pouvoir être publié sur
17 le site Web.

18 Mais en fait, grosso modo, c'est une
19 enquête qui se fait depuis les années soixante-dix
20 (70), tous les cinq ans, et puis la dernière
21 enquête donc, les résultats viennent d'être
22 publiés. C'est la première fois que c'est
23 l'Autorité régionale de transport métropolitain qui
24 effectue cette enquête-là, parce que c'est une
25 organisation qui existe depuis juin deux mille dix-

1 sept (2017).

2 Mais grosso modo, c'est un système de
3 sondage donc pour que les données soient
4 confidentielles, mais c'est fait avec un
5 échantillon, je pense qu'il y a plus de cent
6 soixante-dix mille (170 000) ménages dans la région
7 métropolitaine de Montréal qui sont rejoints comme
8 ça et puis c'est un questionnaire vraiment, là,
9 détaillé. En fait, donc, les habitudes de gens, la
10 façon dont ils se déplacent pour aller au travail,
11 aux études, parce que c'est je pense que plus de
12 quatre-vingts pour cent (80 %) des déplacements
13 sont soit pour le travail, soit pour les études,
14 alors comment ils se déplacent, quelle section ils
15 font en transport actif, à pied, à vélo, quelle
16 portion ils font en transport en commun, quelle
17 portion ils vont faire en voiture.

18 Alors, c'est comme ça que c'est estimé,
19 mais il y a une méthodologie scientifique qui fait
20 en sorte que la marge d'erreur est quand même, bien
21 scientifiquement acceptable, donc ça nous donne une
22 très bonne idée de, par exemple, l'achalandage que
23 les nouvelles stations du métro vont pouvoir
24 desservir.

25

1 M. JORDAN BLACK :

2 Merci, c'est fantastique. Je pense que c'est très
3 important que ces informations soient publiées
4 avant qu'on puisse émettre notre opinion, parce
5 qu'on doit savoir comment vous avez fait ces
6 décisions. Présentement, l'information n'est pas
7 publique. Merci.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Merci, Monsieur Black. J'appelle notre deuxième
10 intervenant, monsieur Dimitrios Raptis, s'il vous
11 plaît, présentez-vous au micro.

12 M. DIMITRIOS RAPTIS :

13 Bonsoir. Alors, est-ce qu'il y a des maquettes du
14 développement futur de la ville ou de l'île de
15 Montréal ou du Grand Montréal à différentes années?
16 C'est la première question.

17 Mme LISE BERNIER :

18 Des maquettes, je ne dirais pas qu'il y a des
19 maquettes comme telles de disponibles. Mais pouvez-
20 vous préciser votre question, s'il vous plaît?

21 M. DIMITRIOS RAPTIS :

22 Oui. On ne peut pas parler d'un morceau de
23 transport, par exemple, dans l'île de Montréal, il
24 y a deux grands pôles, il y a un à l'est, au nord
25 d'Anjou, qui a deux cent quarante mille (240 000)

1 travailleurs, alors c'est une terminaison
2 importante; il y a un autre proche de l'aéroport,
3 le parc industriel de l'Ouest qu'on appelle, trois
4 cent soixante mille (360 000) jobs. Et on voit ce
5 qui se passe sur la A-40 qui est le plus gros
6 problème de tous le Québec et de l'est de Montréal,
7 du Canada, au point de vue gaz à effet de serre et
8 caetera, mais surtout les compagnies en souffrent
9 parce que un travailleur qui habite proche d'ici,
10 s'il veut travailler à Bombardier, pour le peu de
11 mois qu'il lui reste en vie, il ne pourrait pas, il
12 va perdre deux heures. Ce n'est pas une vie quand
13 on a besoin de deux heures pour aller travailler.
14 C'est ça.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Monsieur Dimitrios, je vous demanderais, s'il vous
17 plaît, reformuler la question pour que madame
18 Bernier puisse répondre.

19 M. DIMITRIOS RAPTIS :

20 Oui, une maquette, nous savons tous ce que c'est
21 une maquette. Alors, est-ce qu'on a en tête, peut-
22 être la réponse pourrait être non, ça serait fini
23 là. C'est une réponse, une bonne réponse.

24 Mme LISE BERNIER :

25 Bien, en fait, ce que je comprends, peut-être que

1 vous voulez savoir la répartition et c'est aussi en
2 lien avec ce que monsieur disait tantôt concernant
3 les enquêtes origine-destination, donc quels sont
4 les déplacements des personnes à des fins de
5 travail, à des fins de loisir, à des fins d'études,
6 donc le portrait et les analyses de tout ça,
7 effectivement existent.

8 M. DIMITRIOS RAPTIS :

9 C'est plus que ça. Non, non, c'est juste une petite
10 partie, parce que la ville se développe. On dit :
11 ah! on va s'étaler, s'étaler, s'étaler sur les
12 champs, c'est bien d'autres choses, ce n'est pas
13 juste le transport. Le transport est un facteur
14 important pour la vie économique d'abord, pour
15 qu'on ait de quoi manger, mais aussi pour le climat
16 dont on parle beaucoup, mais on fait presque rien
17 de positif.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Monsieur Raptis, est-ce que vous voulez dire une
20 modélisation?

21 M. DIMITRIOS RAPTIS :

22 Exactement.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Bon.

25

1 M. DIMITRIOS RAPTIS :

2 Une maquette, mais une maquette, vous voyez, il y a
3 des imprimantes 3D, il nous faut un bâtiment ici,
4 un bâtiment là.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Mais ce n'est pas très clair pour moi. Vous voulez
7 dire une maquette des stations de métro ou une
8 maquette, une illustration...

9 M. DIMITRIOS RAPTIS :

10 Non, non, non, j'ai parlé de la ville ou de l'île
11 de Montréal ou du Grand Montréal, n'importe
12 laquelle option, mais apparemment la réponse est
13 non. Je crois que j'ai de la misère à me faire
14 comprendre ce que j'ai en tête. Alors, la réponse
15 est non et on continue.

16 Mme LISE BERNIER :

17 Bien, il y a de la modélisation 3D qui existe de
18 certains projets ou de certains sous-ensembles.
19 Il y a aussi de la photographie aérienne,
20 différentes façons de documenter l'occupation du
21 territoire, les densités de constructions. Mais une
22 maquette de l'ensemble du territoire, à ma
23 connaissance, ça n'existe pas. Je ne sais pas s'il
24 y a des collègues ici qui pourraient ajouter.

25

1 M. DIMITRIOS RAPTIS :

2 Merci, c'est correct, je comprends, on ne peut pas
3 prendre une photo de ce qui sera dans dix (10) ans.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Donc, juste pour préciser, au cas où quelqu'un
6 aurait un point d'information, vous cherchez à voir
7 une modélisation ou une vision avec des prévisions
8 de qu'est-ce qui s'en vient dans l'avenir.

9 M. DIMITRIOS RAPTIS :

10 Exactement. Il y en avait une qui a été faite en
11 mil neuf cent quatre-vingt-douze (1992), ça fait
12 déjà une trentaine...

13 Mme LISE BERNIER :

14 Vous parlez de... O.K. Peut-être vous parlez de
15 plans d'urbanisme.

16 M. DIMITRIOS RAPTIS :

17 Quelque chose comme ça, oui.

18 Mme LISE BERNIER :

19 Oui, oui, effectivement. Il y a effectivement des
20 documents d'urbanisme plus détaillés même au sein
21 des arrondissements, les plans locaux, qui
22 permettent de documenter la capacité de
23 développement de la ville et qui en soi aussi,
24 prescrivent les densités ou les hauteurs de
25 construction des différents bâtiments, donc qui

1 donnent le potentiel de développement sur
2 l'ensemble du territoire.

3 Ces éléments-là sont aussi pris en compte
4 dans les différents exercices plus spécifiques de
5 planification urbaine. Donc, oui, il y a une
6 connaissance, il y a une vision de développement
7 immobilier à long terme du territoire selon aussi
8 les prescriptions démographiques, et caetera, là,
9 c'est ce qu'on appelle la planification urbaine.
10 Puis à différentes échelles, il peut y avoir
11 certaines analyses.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Madame Bernier, peut-être rapidement, si vous
14 pouvez donner une indication à savoir où est-ce que
15 monsieur Raptis pourrait se présenter pour demander
16 ces questions-là.

17 Mme LISE BERNIER :

18 Le mieux, ce serait peut-être à partir du site
19 Internet de la Ville de Montréal où il peut poser
20 des questions sur les questions d'urbanisme, en
21 général, et obtenir des réponses.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Merci beaucoup. Est-ce que vous avez une autre
24 question, Monsieur Raptis?

25

1 M. DIMITRIOS RAPTIS :

2 Oui. Quelque chose d'évident, pourquoi est-ce qu'on
3 avance... on va un eu plus de cinq cents mètres
4 (500 m) encore à l'est pour traverser la A-25?
5 Parce que pour accéder au pôle industriel de l'est,
6 de deux cent quarante mille (240 000) jobs, on ne
7 peut y accéder qu'avec des stationnements, avec
8 voiture. Alors, si on continue pour dépasser la
9 A-25 pour désenclaver la grande partie d'Anjou, on
10 pourrait même faire un passage piétonnier et pour
11 les bicyclettes pour passer sur la A-40, comme
12 on a croix qui est faite par la 40 et la 25...

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Je vais demander, je crois que c'est un point
15 que madame Clour est capable d'expliquer.

16 Mme MAHA CLOUR :

17 Oui, merci. En fait, pour reprendre un peu les
18 éléments de réponse de tantôt, la portée du projet
19 défini suite à plusieurs études qui avaient été
20 réalisées, à l'époque, par l'Agence métropolitaine
21 de transport, dont des enquêtes origine-
22 destination, nous ont permis de définir les besoins
23 en offre de service en matière de transport
24 collectif.

25 Donc, le tracé d'aujourd'hui reflète le

1 résultat de ces études-là. Alors, aujourd'hui, la
2 STM est mandatée pour réaliser le projet sous sa
3 forme actuelle. Donc, la décision d'arrêter à Anjou
4 a été autorisée ou décidée par les autorités
5 gouvernementales suite à toutes ces études-là qui
6 avaient été réalisées avant deux mille seize
7 (2016). Je ne sais pas si ça répond à la question.

8 M. DIMITRIOS RAPTIS :

9 O.K. Alors, nous sommes prisonniers de ces études.
10 Merci.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Merci, Monsieur Raptis. Nous allons passer à notre
13 troisième interlocuteur. Je vous rappelle que c'est
14 une période de questions, monsieur Antonio
15 Mirarchi, s'il vous plaît.

16 M. ANTONIO MIRARCHI :

17 Oui, bonsoir et merci beaucoup pour avoir
18 l'opportunité de faire la demande. Est-ce que c'est
19 possible de le faire en anglais?

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Oui, certainement, Monsieur Mirarchi.

22 Mr. ANTONIO MIRARCHI:

23 Excellent. I'd like... two questions. One very much
24 concerning the corner of Jean-Talon and Lacordaire.
25 Was there ever a study done on the population on

1 the North-East sector of that corner, wherein the
2 recent ten (10) to fifteen (15) years, many old
3 folk homes and condos were constructed. And the
4 services that those people need, which there is a
5 pharmacy, medical clinic, physio clinic, dental
6 clinic that have been expropriated right now. Is
7 that taken into consideration that the old people
8 there need access to medical services. Is there a
9 study?

10 THE PRESIDENT:

11 I'm going to just briefly translate. La question
12 porte sur les services à l'intersection de Jean-
13 Talon et Lacordaire, en particulier le secteur au
14 nord-est de cette intersection où est-ce qu'il y a
15 une population de gens âgés, entre autres, il y a
16 là des condos, mais aussi des résidences. Alors,
17 monsieur se préoccupe des services qui sont
18 disponibles pour ces gens-là et il demande si la
19 STM a pris cela en compte, étant donné qu'il est
20 question d'expropriation.

21 Mme MAHA CLOUR :

22 If you don't mind, I'm going to answer in French
23 and if you need any precision afterwards, I'll do
24 it in English. Alors, au risque de me répéter, le
25 projet sous sa forme actuelle a été réalisé, les

1 études ont été réalisées pour nous fournir le
2 projet sous sa forme actuelle aujourd'hui dans le
3 passé. Donc, aujourd'hui, la STM, son mandat, c'est
4 de réaliser le projet avec la portée actuelle, avec
5 la localisation actuelle des stations.

6 Donc, pour répondre à la première partie
7 de votre question, je ne peux malheureusement pas
8 vous dire quel genre d'études qui ont été faites
9 à l'époque pour identifier concrètement la
10 localisation exacte des stations, mais je peux
11 juste vous confirmer qu'il y en a eu. O.K.

12 Par contre, aujourd'hui, le mandat de
13 la STM, c'est de construire ces stations en les
14 intégrant de façon correctement à leur
15 environnement bâti. Donc, là où je peux vous
16 garantir une chose, c'est que la STM est soucieuse
17 aujourd'hui d'intégrer ces nouvelles
18 infrastructures dans leurs environnements.

19 Donc, on reconnaît ce qui est autour, on
20 travaille main dans la main avec l'arrondissement,
21 avec la Ville, pour comprendre les besoins des
22 clients, des riverains autour, pour minimiser dans
23 un premier temps l'impact de la réalisation de ces
24 travaux, mais dans un deuxième temps, pour mieux
25 desservir la clientèle, bien, en fait, le grand

1 public en général.

2 Donc, ça c'est l'engagement que je peux
3 vous donner aujourd'hui. Les décisions du passé,
4 je peux juste vous dire qu'il en découle suite à
5 des études qui ont été réalisées du secteur pour
6 pouvoir identifier la localisation de ces diverses
7 stations.

8 M. ANTONIO MIRARCHI :

9 Mais les études existent avant que ces bâtisses
10 étaient construites. Ça veut dire le public, quand
11 les études étaient là, il y avait des champs.
12 Aujourd'hui, c'est plein de personnes âgées que
13 même s'ils ont un métro, c'est excellent, mais vous
14 enlevez beaucoup de leurs services.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Monsieur Mirarchi, je vais demander à madame Clour
17 si elle a les dates des études, sinon, je vous
18 inviterais à revenir exprimer cette opinion lors de
19 la prochaine séance. Madame Clour.

20 Mme MAHA CLOUR :

21 Bien, essentiellement, il y a plusieurs études qui
22 sont réalisées sur plusieurs années, mais se sont
23 toutes regroupées dans ce qu'on appelle un
24 avant-projet qui a été émis en deux mille seize
25 (2016) par l'AMT.

1 M. ANTONIO MIRARCHI :

2 O.K. Ma deuxième question, c'est que la sortie
3 originale était dans le parc à côté, le coin nord-
4 ouest, et maintenant la décision a été prise de la
5 mettre dans sud-ouest. Est-ce qu'on pourrait voir
6 une logique ou une explication pourquoi le métro a
7 été tassé?

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Madame Clour.

10 Mme MAHA CLOUR :

11 Vous n'allez pas me trouver fine, hein, mais je
12 reviens un petit peu sur la même réponse de tantôt,
13 il y a eu des études, alors si...

14 M. ANTONIO MIRARCHI :

15 On peut-tu les voir?

16 Mme MAHA CLOUR :

17 Bien, en fait, si vous faites la demande
18 officielle, on va regarder ce qu'on peut faire,
19 considérant que ces études-là n'appartiennent pas
20 à la STM, n'ont pas été réalisées par la STM.

21 M. ANTONIO MIRARCHI :

22 J'ai essayé, Freedom Act, n'a pas réussi encore.

23 Mme MAHA CLOUR :

24 Oui, mais vous avez l'occasion maintenant de les
25 demander formellement, donc on va les prendre en

1 note puis on va être en mesure de vous revenir
2 là-dessus.

3 M. ANTONIO MIRARCHI :

4 Excellent. Merci beaucoup.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Merci beaucoup, thank you very much, Mr. Mirarchi.

7 J'appelle maintenant notre quatrième intervenant,
8 monsieur Vincent Obry.

9 M. VINCENT OBRY :

10 Donc, en fait, mon trajet aujourd'hui entre Pointe-
11 aux-Trembles et la salle ici a pris vingt (20)
12 minutes en voiture et Google Maps me le suggérait
13 en transport en commun, ça prenait une heure et
14 quart, donc je suis venu en voiture, le choix était
15 facile. Je me demandais en fait s'il y aurait
16 des autobus directs entre la ligne bleue et Pointe-
17 aux-Trembles.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Madame Clour.

20 Mme MAHA CLOUR :

21 Je ne peux pas précisément répondre à votre
22 question. Par contre, tout ce que je peux vous
23 dire, c'est qu'actuellement la STM, en fait, au-
24 delà du prolongement ligne bleue est dans une
25 démarche notamment de refonte complète de son

1 réseau d'autobus pour mieux répondre à l'offre de
2 service, donc ça déjà, là, il y avait déjà une
3 analyse, une réflexion à cet effet.

4 Avec l'arrivée du prolongement de la ligne
5 bleue, bien évidemment, les habitudes vont changer,
6 les besoins en circulation vont changer, donc on va
7 réfléchir justement à ces besoins-là avec l'arrivée
8 des nouvelles stations, avec l'arrivée du
9 prolongement pour voir comment mieux desservir
10 l'ensemble du territoire avec nos réseaux bus.

11 Donc, est-ce qu'il y a une ligne exacte,
12 je ne peux pas vous le dire aujourd'hui, par
13 contre, tout ce que je peux vous dire, il y a une
14 réflexion sur le territoire au grand complet. Vous
15 allez même être consultés éventuellement à cet
16 effet-là au niveau de l'exercice de la refonte.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Est-ce que vous avez une deuxième question,
19 Monsieur Obry?

20 M. VINCENT OBRY :

21 Oui. Donc, je me demandais en fait si vous comptiez
22 construire une passerelle au-dessus de l'autoroute
23 25 pour se rendre à la station Anjou à pied puis à
24 vélo.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Madame Clour.

3 Mme MAHA CLOUR :

4 Actuellement, une passerelle ou tout autre besoin
5 n'est pas dans le mandat de la STM. Donc, le mandat
6 de la STM, c'est de construire le prolongement sous
7 la forme que je vous ai présentée tout à l'heure.
8 Par contre, je sais qu'il y a différentes analyses
9 qui sont en cours sur le territoire montréalais, de
10 là à vous dire exactement c'est quoi ces solutions-
11 là, je ne peux pas vous répondre. Je ne sais pas si
12 ma collègue de la Ville aurait d'autres précisions
13 à cet effet.

14 Mais sinon, comme tout ce que je peux vous
15 dire, c'est qu'il y a diverses analyses, encore une
16 fois, pour voir avec l'arrivée d'un prolongement,
17 comment on peut faire pour mieux desservir le
18 territoire, il y a différentes options possibles,
19 différents scénarios. Lorsqu'on va voir un peu plus
20 clair dans tout ça, c'est bien évidemment le public
21 va être consulté, il va être impliqué puis il va
22 être informé par rapport à tout ça.

23 M. VINCENT OBRY :

24 Juste pour être sûr, la structure auxiliaire qui
25 est prévue de l'autre côté, les piétons ne pourront

1 pas passer dedans, là.

2 Mme MAHA CLOUR :

3 Non, c'est vraiment des structures opérationnelles,
4 ce n'est pas ouvert au public, à part avoir une
5 sortie de secours en cas d'urgence, ce n'est pas
6 accessible, non.

7 M. VINCENT OBRY :

8 O.K. Merci.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci, Monsieur Obry. Est-ce qu'Henri Tournier
11 pourrait, s'il vous plaît, se présenter au métro
12 comme interlocuteur numéro 5.

13 M. HENRI TOURNIER :

14 Madame la Présidente. Moi, je m'intéresse aux
15 Galeries d'Anjou principalement. Je voudrais savoir
16 pourquoi le choix, le trajet suit Jean-Talon puis
17 rendu aux Galeries d'Anjou, ça dévie vers Bélanger,
18 puis dans le journal, j'ai cru comprendre que ça
19 expropriait les restaurants McDonald's, Madison,
20 L'Académie, c'est tous les restaurants, Tim
21 Hortons, tout ça, puis je me demandais, je voulais
22 savoir pourquoi pas plutôt les Halls d'Anjou ou le
23 Sears qui n'est pas occupé depuis des années, ou
24 simplement le stationnement qui est là proche de
25 Jean-Talon. C'est juste pour comprendre le choix de

1 dévier.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Merci de votre question. Madame Clour, s'il vous
4 plaît.

5 Mme MAHA CLOUR :

6 C'est toutes des excellentes questions puis
7 effectivement, on peut se poser la question
8 pourquoi une place plus que l'autre, puis pour
9 toutes les bonnes ou moins bonnes raisons, on peut
10 trouver des éléments pour vous dire, effectivement,
11 une place peut faire mal ou une autre place peut
12 faire mal.

13 Tout ce que je peux vous dire, c'est
14 qu'aujourd'hui le mandat de la STM, c'est de
15 réaliser le projet sous sa forme actuelle. Ça, ça
16 veut dire que la station Anjou a été déterminée à
17 cette localisation-là pour répondre le mieux aux
18 besoins en offre de service en transport collectif.
19 Donc, pour pouvoir construire une station
20 terminale, bien, ça prend... Une station terminale
21 le dit dans son mot, c'est un bout de ligne, on
22 veut assurer qu'on peut créer un pôle intermodal
23 dans ce secteur-là, donc ça prend un espace pour
24 pouvoir accorder les autobus, pour que la clientèle
25 puisse accéder à plusieurs modes de transport, donc

1 ça prend de l'espace.

2 Effectivement, il y a des impacts, il y a
3 des commerçants qui sont impactés un peu partout
4 à travers la ligne. On est très soucieux là-dessus.
5 Il y a des mécanismes qui sont en place pour
6 protéger ces commerçants-là, on est sensible à cet
7 effet puis on tient à coeur l'intégration de nos
8 nouvelles infrastructures dans leur environnement
9 bâti.

10 Malheureusement, la ville de Montréal, le
11 territoire montréalais n'est pas un champ, on est
12 quand même dans un environnement bâti assez dense,
13 donc forcément, il va y avoir des impacts à travers
14 tout ça. On essaie de faire quand même des choix
15 judicieux pour choisir nos localisations pour nous
16 assurer que dans la finalité, on est capable
17 d'intégrer des équipements qui répondent le mieux
18 au besoin de l'ensemble du public. Donc, oui,
19 malheureusement, dans ce contexte-là, ces
20 restaurants vont être touchés.

21 M. HENRI TOURNIER :

22 Puis le choix de dévier vers Bélanger plutôt que
23 Jean-Talon, c'était...

24 Mme MAHA CLOUR :

25 C'était vraiment une étude qui a été réalisée dans

1 le passé qui déterminait que la localisation de
2 la station à cet endroit-là dans l'axe Bélanger
3 desservait mieux la clientèle.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Est-ce que vous avez une deuxième question?

6 M. HENRI TOURNIER :

7 Oui, justement, par rapport au développement
8 économique que vous disiez que ça apportait sur la
9 rue Jean-Talon, mais là en enlevant tous ces
10 restaurants-là, vous vous trouvez à diminuer notre
11 développement économique, est-ce qu'il va être
12 remplacé par autre chose ou est-ce qu'ils vont
13 avoir l'occasion de se relocaliser proche?

14 Mme MAHA CLOUR :

15 On anticipe fortement qu'avec l'arrivée du métro,
16 ça va même aider beaucoup le développement
17 économique. Donc, oui, il y a un impact peut-être
18 à court terme, mais à moyen, long terme, ça devrait
19 susciter beaucoup d'intérêt pour la suite des
20 choses.

21 Nous autres, notre mandat à la STM, c'est
22 de réaliser le prolongement, mais par la suite, il
23 y a une vision complète, comme madame Bernier a
24 présentée tantôt sur justement un développement
25 futur du territoire, donc ça, ça veut dire du

1 multiusager autant commercial, une offre au niveau
2 commercial qu'au niveau résidentiel, que tout
3 autre, donc en tout cas, nous, on anticipe qu'il va
4 y avoir un intérêt puis que le prolongement du
5 transport collectif va attirer justement ce genre
6 de développement économique dans le secteur.

7 M. HENRI TOURNIER :

8 Merci.

9 Mme MAHA CLOUR :

10 Merci.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Merci, Monsieur Tournier. Je vous rappelle que
13 s'il y en a qui ont d'autres questions à poser,
14 vous pouvez toujours aller vous réinscrire ou
15 vous inscrire à l'arrière.

16 Comme interlocuteur numéro 6, j'invite Yin
17 Huang, s'il vous plaît, à se présenter au micro.

18 M. YIN HUANG :

19 Bonsoir. Donc, j'aurais une question par rapport
20 aux travaux qui auront lieu sur la rue Jean-Talon
21 qui est la construction des tunnels. Est-ce que
22 ça va être situé à ciel ouvert avec entrave à la
23 circulation ou c'est complètement souterrain sans
24 entrave à la circulation?

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Madame.

3 Mme MAHA CLOUR :

4 C'est une excellente question. En fait, sur le six
5 kilomètres (6 km), bien évidemment, on ne fera pas
6 des tranchées à ciel ouvert tout le long. Ça va
7 être essentiellement, le tunnel va être excavé en
8 souterrain sur la majorité de sa longueur.

9 Par contre, des tranchées à ciel ouvert
10 vont être nécessaires à l'endroit des stations.
11 Donc, c'est sûr qu'il va y avoir certains impacts
12 ou entraves sur une période, qu'on est en train
13 d'analyser justement en termes de réalisation, de
14 phasage des travaux, pour pouvoir excaver, bétonner
15 et construire les différentes stations, là, qui se
16 trouvent aux différentes intersections, comme je
17 vous ai présenté tantôt.

18 M. YIN HUANG :

19 Merci beaucoup.

20 Mme MAHA CLOUR :

21 Merci.

22 M. YIN HUANG :

23 Ma deuxième question, est-ce qu'il y aura des
24 logements ou des commerces en haut des stations de
25 métro ou c'est juste des bâtiments à un étage?

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Madame.

3 Mme MAHA CLOUR :

4 En fait, actuellement, l'objectif, c'est de
5 construire le métro. Par contre, on est encore une
6 fois très soucieux, dans l'insertion de ces
7 nouveaux équipements dans leur environnement bâti
8 puis qu'ils s'inscrivent dans la vision future de
9 la ville aussi, donc on les conçoit de sorte qu'ils
10 aient une certaine capacité portante justement
11 pour pouvoir accommoder un jour des bâtiments en
12 surface. Donc, ça ne vient pas freiner le
13 développement. C'est juste que le mandat
14 actuellement, c'est de construire le métro.

15 M. YIN HUANG

16 Donc, pour l'instant, si j'ai bien compris, c'est
17 juste un étage.

18 Mme MAHA CLOUR :

19 Oui.

20 M. YIN HUANG :

21 Dans le futur, on ne sait pas.

22 Mme MAHA CLOUR :

23 Oui.

24 M. YIN HUANG :

25 O.K. Merci beaucoup.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci. Interlocuteur numéro 7, Anna-Maria Larocca,
3 s'il vous plaît, vous présenter au micro.

4 Mrs. ANNA-MARIA LARocca:

5 Bonsoir. I'm going to ask my question in English
6 because I'm more comfortable. Apologies to my
7 French.

8 THE PRESIDENT:

9 Please, go ahead.

10 Mrs. ANNA-MARIA LARocca:

11 My question is regarding the Lacordaire and Jean-
12 Talon spot, it perhaps pertains to the others also,
13 if it's of interest to other people. It's about the
14 universal access, does that include parking?

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Madame Clour.

17 Mme MAHA CLOUR :

18 Do you mind if I answer in French, and if you need
19 any precision, I can bring them in English if you
20 want.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Oui, je vais peut-être traduire un peu la question.
23 Madame demande si par accessibilité universelle, on
24 entend ou on inclut le stationnement.

25

1 Mme MAHA CLOUR :

2 Le mandat de la STM, c'est de faire du transport
3 collectif, donc c'est un projet de transport
4 collectif, donc effectivement il y a à part le
5 stationnement incitatif qui est prévu dans le
6 prolongement, on ne prévoit pas nécessairement
7 intégrer des cases de stationnement aux abords des
8 stations.

9 Par contre, tout s'intègre dans son
10 environnement, donc c'est important pour nous de
11 s'assurer que les déplacements sont aussi fluides
12 que possible autour des stations.

13 Alors, nous, le mandat actuellement, c'est
14 de construire les édicules, la station, les espaces
15 pour pouvoir assurer une façon sécuritaire de faire
16 débarquer des gens aux abords des stations, que ce
17 soit des gens qui arrivent à pied ou à vélo ou même
18 en auto, il va y avoir des espaces dédiés à cet
19 effet, que les autobus puissent se rendre
20 facilement aussi pour faire débarquer et embarquer
21 des gens de façon sécuritaire.

22 Mais au-delà de ça, à part de pouvoir les
23 intégrer bien dans leur environnement, il n'y a pas
24 nécessairement d'objectif de rajouter des cases de
25 stationnement autour des stations.

1 Mrs. ANNA-MARIA LAROCCA:

2 Okay, then, as a person who is handicapped but is
3 still mobile, who does not want to impinge on other
4 people to drive me to the metro, and I'm not going
5 to wait an hour for a 'transport adapté' to pick me
6 up to drive me to the metro, I'd like to be
7 'autonome', and like, I think, the gentleman before
8 did mention, most of the people living in that area
9 especially of St. Leonard are elderly, getting
10 older and the buildings and the homes, and the
11 condos, and stuff going up is for pensioners, older
12 persons, so as somebody who has a car, I want to be
13 independent, I want to be able to move around but I
14 would like to be able to have access to the metro.
15 I need to take my car to get the metro, what do I
16 do with my car once I get there?

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Bon, voici, on est ici...

19 Mrs. ANNA-MARIA LAROCCA:

20 I can't walk from the house, that's the whole
21 thing.

22 THE PRESIDENT:

23 Mrs. Larocca, I'll give a brief translation.

24 La préoccupation de madame Larocca, elle parle à
25 titre de personne qui est à mobilité restreinte

1 elle-même, mais elle s'inquiète aussi pour la
2 population soit de gens âgés ou une population
3 vieillissante du secteur. Elle évoque les
4 difficultés de mobilité. Elle a une voiture, elle
5 tient à sa liberté et souhaiterait être capable de
6 se rendre à proximité du métro avec sa voiture. Sa
7 voiture ultimement devient : qu'est-ce que je fais
8 avec ma voiture?

9 Ultimately, I think your question is : what
10 do I do with my car. Is that correct?

11 Mrs. ANNA-MARIA LARocca:

12 That's... banged right on.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Madame Clour, s'il vous plaît.

15 Mme MAHA CLOUR :

16 L'objectif du transport collectif, c'est de pouvoir
17 desservir le plus grand nombre de personnes dans
18 la région en matière de transport collectif. Donc,
19 vous avez mentionné le transport adapté tantôt,
20 c'est un des moyens, nous autres, à la STM, qu'on
21 offre en ce moment à notre clientèle qui est
22 à mobilité réduite, qui a un peu plus de difficulté
23 à se déplacer pour pouvoir se rendre de façon
24 sécuritaire au métro ou alors à destination ultime.

25 Donc, nous on mise dans le transport

1 collectif, c'est l'objectif justement pour pouvoir
2 désengorger nos routes, il va falloir qu'on trouve
3 d'autres solutions pour faire déplacer les gens de
4 façon fluide et de façon sécuritaire. Donc, pour
5 pouvoir répondre à l'ensemble de notre clientèle,
6 on trouve des moyens adaptés pour pouvoir le faire,
7 soit le métro, le réseau bus, le transport adapté.

8 Donc, si en rajoutant des cases de
9 stationnement, je ne pense pas que ça règle
10 nécessairement la problématique au niveau de
11 l'accessibilité. C'est plus de pouvoir voir comment
12 aller atteindre ces gens-là d'une autre façon, de
13 façon collective, là, dans la région. Je ne sais
14 pas si ça répond à votre question, là, mais on a
15 d'autres moyens justement pour assurer vos
16 déplacements de façon accessible.

17 Mme ANNA-MARIA LAROCCA :

18 Ça ne répond pas vraiment à ma question, c'est la
19 même réponse que vous avez donnée pas mal à tout le
20 monde, là, on a tous des inquiétudes pour les
21 déplacements, ceux qui se déplacent en auto, on ne
22 veut pas faire plus de trafic que ce qu'il faut
23 faire puis...

24 THE PRESIDENT:

25 Mrs. Larocca, I don't like to interrupt you, and

1 I'm very sorry, but this is a question period.

2 Mrs. ANNA-MARIA LAROCCA:

3 Okay, I understand. So my second question would
4 be...

5 THE PRESIDENT:

6 I think you've already asked two questions, so
7 please re-register and will take your question
8 afterwards. I have noted two questions.

9 Mrs. ANNA-MARIA LAROCCA:

10 Perfect. Thank you.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Thank you. Comme huitième intervenant, j'appelle
13 Lidia Arcaro, s'il vous plaît.

14 Mme LIDIA ARCARO :

15 Bonsoir à tous. Je vais demander mes questions
16 en anglais. Alors, première question, la structure
17 auxiliaire. It's going to be right in my backyard,
18 so you can imagine that that area it's populated by
19 a lot of children in the park, the school, what are
20 you specifically going to be doing about the noise
21 and the safety of the people there. There are
22 children, there are elderly, there are young, they
23 are old, there's school buses, there's STM buses,
24 so what are you going to do.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Alors, la question est la suivante. Madame habite
3 tout près où on projette une station auxiliaire.
4 Elle a des enfants, elle s'inquiète du bruit et de
5 la sécurité pour elle, ses enfants, pour les gens
6 âgés du voisinage et les autres, tout ça en raison
7 de l'achalandage et du bruit déjà existant, les
8 autobus, et caetera. Madame Clour, est-ce que vous
9 pouvez répondre à cette première question.

10 Mme LIDIA ARCARO :

11 Durant la construction.

12 Mme MAHA CLOUR :

13 Oui, c'est ça, donc je comprends bien, c'est durant
14 la construction de la structure auxiliaire, c'est
15 ça, ce que je voulais vous poser comme précision.
16 En fait, juste pour vous rassurer, je l'ai déjà dit
17 tantôt, on a déjà plusieurs mesures à mettre en
18 place justement pour nous assurer que ça soit
19 sécuritaire. On est très habitués à faire ces
20 genres de projets d'envergure-là dans des milieux
21 urbains très restreints, donc déjà là-dessus, je
22 peux vous rassurer.

23 Mais au-delà de ça, je peux aussi vous dire
24 qu'on est déjà en démarches auprès des différents
25 riverains du secteur. On a été visiter l'école,

1 on a rencontré les sept cents (700) élèves de cette
2 école-là justement pour les sensibiliser sur les
3 aspects de sécurité, c'est primordial pour nous
4 autres. Il est impossible qu'on fasse quoi que
5 ce soit s'il n'y a pas une sécurité autour...

6 Mme LIDIA ARCARO :

7 Je comprends, mais qu'est-ce que vous allez faire?

8 Mme MAHA CLOUR :

9 Bien, en termes de barricader le chantier, nous
10 assurer que la circulation au pourtour soit faite
11 de façon... il y a un passage sécurisé et dédié,
12 que ce soit pour les piétons, les cyclistes, les
13 automobilistes, tout ça, normalement nos chantiers
14 sont étanches, cloisonnés et barricadés pour nous
15 assurer qu'il n'y ait pas d'enjeu de sécurité.

16 Mme LIDIA ARCARO :

17 Parce qu'on parle de l'été, il y a plusieurs jeunes
18 et familles dans le parc, il y a beaucoup d'élèves
19 à l'école, alors c'est juste pour vous dire qu'il y
20 a beaucoup de trafic.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Madame, vous avez déjà fait état de l'achalandage
23 et du trafic, est-ce que vous avez une deuxième
24 question?

25

1 Mme LIDIA ARCARO:

2 Oui. Oui. So, I'm very sensitive to a lot of people
3 that are going to be taking the car to the metro,
4 however, I, I'm going to... my house is near the
5 metro, so there's going to be people parking on my
6 street. So what has the city or the STM done
7 specifically for the people that are living near
8 the metro, are we going to have a vignette, and who
9 is going to be paying for the vignette. So I want
10 specifically understand for the people that live
11 near the metro that there's going to be a lot of
12 trafic. So we have cars, some people have one, two
13 cars, so what are you doing about it.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Thank you. Alors, madame s'inquiète pour le
16 stationnement sur rue à proximité du métro, elle se
17 demande qu'est-ce qui sera fait pour accommoder les
18 riverains; elle demande s'il y aura des vignettes
19 et surtout quel sera le coût de ces vignettes et
20 qui paiera pour les vignettes. Does that cover your
21 question?

22 Mrs. LIDIA ARCARO:

23 Yes.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Madame Clour.

1 Mme LISE BERNIER :

2 En fait, je vais répondre. Le cas échéant,
3 peut-être que mes collègues pourront ajouter,
4 notamment de l'arrondissement. La gestion du
5 stationnement à proximité du métro comme à
6 proximité d'autres équipements publics, tout ça,
7 est habituellement planifiée puis considérée en
8 fonction des besoins, mais des réalités de sécurité
9 et autres.

10 Pour ce qui est de l'application de
11 vignettes et tout ça, je ne peux pas répondre à la
12 place de l'arrondissement, mais c'est clairement...
13 tous les plans de stationnement vont être
14 évidemment révisés puis actualisés à la lumière de
15 la réalité de la présence du métro. Est-ce que
16 Johanne Couture, de l'arrondissement, vous voulez
17 répondre?

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Alors, c'est madame Johanne Couture de
20 l'arrondissement qui va apporter un complément
21 d'information.

22 Mme JOHANNE COUTURE :

23 Oui. Bonsoir. Donc, au niveau des études, par
24 exemple, ça prend des vignettes ou pas,
25 l'arrondissement, on a une commission de sécurité

1 et des transports si on veut et c'est examiné.
2 Donc, à partir du moment où il y a une demande, un
3 besoin qui est adressé par un citoyen ou un groupe
4 de citoyens, on étudie ces questions-là, on voit
5 avec l'équipe des travaux publics et ensuite, on
6 fait un retour auprès des citoyens, et si
7 nécessaire, on peut même faire des consultations,
8 ce qu'on a fait déjà dans un certain dossier
9 antérieurement.

10 Donc, nous, on veille justement à s'assurer
11 que ça répond aux besoins de la population. Puis
12 actuellement il n'y a pas de coût pour les
13 vignettes comme telles.

14 Mme LIDIA ARCARO :

15 Mais on doit faire la demande maintenant ou après?

16 Mme JOHANNE COUTURE :

17 Bien, tous ces types de demandes-là, si vous sentez
18 qu'il y a un besoin, une préoccupation dans votre
19 secteur, oui, vous pouvez l'adresser et on l'amène,
20 nous, à la commission...

21 Mme LIDIA ARCARO :

22 Ça prend-tu juste une personne ou ça prend...

23 Mme JOHANNE COUTURE :

24 Ça peut être une personne qui pose une question,
25 vous avez une inquiétude, est-ce que, dans le

1 secteur où je demeure, ou ça peut être plusieurs
2 personnes, et ça sera étudié comme tel. C'est
3 l'équipe des travaux publics puis les élus siègent
4 à cette commission et les discussions sont faites,
5 les analyses, puis après ça, on fait un retour
6 auprès des citoyens le cas échéant, là, de la
7 décision qui pourrait être prise. Donc voilà.

8 Mme LIDIA ARCARO :

9 Merci.

10 Mme JOHANNE COUTURE :

11 Merci.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Merci. Merci pour votre complément d'information,
14 Madame. Notre intervenant numéro 9 est monsieur
15 Roberto D'Andrea.

16 M. ROBERTO D'ANDREA :

17 Bonsoir, Madame la Présidente.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Bonsoir.

20 M. ROBERTO D'ANDREA :

21 Alors, j'ai eu la chance de visiter l'île de Taïwan
22 et en particulier, la plupart du temps, je vais
23 passer en visitant la ville de Taipei. J'ai
24 toujours pris le transport en commun, en
25 particulier le métro. Et la première fois que je me

1 suis rendu dans le métro, j'ai découvert qu'il y
2 avait des toilettes dans le métro, et à Montréal,
3 il me semble qu'il n'y en a pas. Alors, voilà ma
4 question : est-ce que vous auriez planifié peut-
5 être... pas d'installer des toilettes dans toutes
6 les stations de métro, mais peut-être dans des
7 stations-clés où il y a beaucoup de circulations ou
8 des stations où les lignes se croisent? Voilà la
9 question.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci, Monsieur D'Andrea. Madame Clour, vous pouvez
12 répondre?

13 Mme MAHA CLOUR :

14 Oui, alors l'orientation de la STM, c'est de doter
15 les stations de correspondance avec des toilettes.
16 Dans le cadre du prolongement, je peux vous
17 confirmer qu'il y aura des toilettes dans les
18 terminus d'autobus à la station Pie-IX et à la
19 station Anjou.

20 M. ROBERTO D'ANDREA :

21 Excellent.

22 Mme MAHA CLOUR :

23 Merci.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Je vous signale qu'il est presque neuf heures

1 (21 h), donc s'il y en a qui ont des questions,
2 c'est le temps d'aller vous inscrire à l'arrière.

3 Monsieur D'Andrea, est-ce que vous aviez une
4 deuxième question?

5 M. ROBERTO D'ANDREA :

6 Vous parliez de stationnement...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Pourriez-vous aller au micro, s'il vous plaît?

9 M. ROBERTO D'ANDREA :

10 J'aurais posé la question sur les stationnements,
11 mais ça a déjà été posé par plusieurs personnes,
12 évidemment, tout le monde connaît la problématique
13 de stationner la voiture si on doit se déplacer
14 puis prendre le métro. Voilà.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Merci beaucoup. Notre dixième (10e) intervenant
17 est John Gogluska.

18 M. JOHN GOGLUSKA :

19 Bonsoir Mesdames, Messieurs. J'ai des questions
20 concernant l'intersection de Jean-Talon et
21 Lacordaire. Première question concernant la
22 localisation, la deuxième c'est concernant le
23 trafic dans ce coin.

24 J'habite très proche de cette intersection,
25 je connais les problèmes de trafic, et concernant

1 la localisation, premièrement, je suis membre, un
2 patient de la clinique médicale qui est située dans
3 le coin sud-ouest de Lacordaire et Jean-Talon, je
4 vais à la pharmacie. Et la question est : pourquoi
5 on n'utilise pas le terrain public qui est en face
6 sur le coin nord-ouest de Jean-Talon et Lacordaire,
7 qui va coûter moins parce qu'on n'a pas besoin de
8 faire l'expropriation et ça va sauver des autres
9 choses comme j'ai mentionné, ça, c'est la première.
10 (Applaudissements)

11 LA PRÉSIDENTE :

12 O.K. Peut-être que madame Clour peut répondre à
13 cette question-là, je vais les prendre une à la
14 fois.

15 Mme MAHA CLOUR :

16 Je comprends votre questionnement. D'ailleurs,
17 tantôt, je pense qu'il y a eu une question
18 similaire à ça. Les décisions qui sont prises dans
19 le cadre du projet sont prises de façon collective
20 avec tous les partenaires du projet. Donc, c'est
21 important de savoir que quand les décisions sont
22 prises de ce genre-là, qui sont autorisées par le
23 gouvernement, sont prises dans une réflexion du
24 bien-être des citoyens, en général.

25 Donc, je ne veux pas revenir sur ce que

1 j'ai dit quand même à quelques reprises sur le fait
2 que le choix du tracé a été déterminé en amont puis
3 que le mandat aujourd'hui est de réaliser le projet
4 sous sa forme actuelle. Mais je peux juste vous
5 dire que quand on parle du bien-être de la
6 collectivité, ça inclut justement des
7 environnements communs, des environnements verts,
8 c'est nécessaire pour le bien-être de la
9 population. Donc, on essaie de faire des choix
10 judicieux pour répondre aux besoins des citoyens
11 puis des riverains du secteur.

12 Donc, la décision de ne pas intégrer un
13 édicule de métro dans le parc a été prise parce
14 qu'il y avait eu une réflexion à cet effet-là dans
15 le passé qui jugeait que la localisation était
16 meilleure à l'endroit où il se trouve actuellement.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Merci beaucoup, Madame Clour. Monsieur Gogluska,
19 pouvez-vous maintenant poser votre deuxième
20 question qui porte sur le trafic, je crois?

21 M. JOHN GOGLUSKA :

22 Oui, ma deuxième question est reliée avec le même
23 coin. Je connais ce coin intime parce que je voyage
24 souvent avec l'auto, je vais utiliser le métro
25 éventuellement aussi beaucoup. Le problème que je

1 veux poser est la question que chaque tournant à
2 droite est un problème. Lorsque l'autobus stationne
3 pour prendre les personnes, les gens doivent être
4 en arrière de l'autobus et attendre pour l'autobus
5 de partir avant de tourner à droite. Si la station
6 de métro a été située dans le parc au coin nord-
7 ouest, on peut mettre les autobus dans une autre
8 voie complètement à part afin de laisser les gens
9 de tourner à droite. Et lorsque les autobus sont
10 pleins, ils vont entrer dans la voie et continuer
11 son voyage.

12 Donc, si la station a été dans le coin dans
13 le parc, les deux autobus Lacordaire vers le sud et
14 Jean-Talon vers l'ouest, on peut avoir beaucoup
15 d'espace ou même stationner deux autobus une en
16 arrière de l'autre sans affecter le trafic et
17 permettre aux gens de Lacordaire de tourner à
18 droite et permettre aux gens de Jean-Talon de
19 tourner à droite.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 J'entends comme question, vous voulez savoir si
22 cette option a été considérée et si oui, est-ce
23 qu'il y a une raison pour laquelle ça n'a pas été
24 retenu. Autrement, Monsieur, je vous invite, si
25 vous avez une opinion à exprimer, ce sera avec

1 plaisir qu'on vous écoutera lors des séances
2 d'expression des opinions. Madame Clour.

3 Mme MAHA CLOUR :

4 En fait, tout ce que je peux vous dire, c'est
5 qu'actuellement, on travaille de pair avec nos
6 collègues de la Ville puis des arrondissements
7 justement pour voir l'aménagement dans le domaine
8 public aux abords des nouvelles stations, donc
9 ça, ça veut aussi dire la reconfiguration des
10 différentes intersections, ça veut aussi dire
11 l'ajout de peut-être des voies réservées dans
12 certains secteurs, des mesures préférentielles
13 bus pour justement nous assurer qu'en termes de
14 congestion, on améliore la situation et non
15 l'empirer dans le secteur.

16 Donc, tout ce que je peux vous dire, je ne
17 peux pas parler précisément dans le secteur la
18 question du virage à droite dans le coin que vous
19 parliez, mais tout ce que je peux vous dire, c'est
20 que c'est d'ordre général, pour chacun des sites,
21 on est en analyse avec la Ville en termes de
22 configuration même des intersections pour nous
23 assurer que tout fonctionne lorsque les stations
24 vont être construites.

25

1 M. JOHN GOGLUSKA :

2 Merci.

3 Mme MAHA CLOUR :

4 Merci.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Merci pour votre intervention, Monsieur Gogluska.

7 J'invite comme interlocuteur numéro 11, Vi Ton.

8 Mme VI TON :

9 Bonjour. C'est Vi.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci.

12 M. VI TON :

13 Dans le fond, moi j'aimerais savoir, le tracé est
14 sur presque six kilomètres (6 km), est-ce que les
15 travaux vont se faire simultanément d'une station
16 à l'autre, et comme pour une station en tant que
17 telle, parce que je sais qu'il y aura des travaux
18 sous le sol, mais en surface, ça va entraver la
19 circulation pendant combien de temps?

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Madame Clour.

22 Mme MAHA CLOUR :

23 Oui, c'est une très bonne question. En fait, les
24 travaux vont se faire en phasage dans des sites,
25 mais il y a plusieurs phases qui vont se faire en

1 simultanément. Donc, ça, ça veut dire que,
2 actuellement, on est en analyse pour élaborer la
3 stratégie de réalisation des travaux dans la
4 microplanification justement pour savoir dans quel
5 secteur on commence. Mais je peux juste vous dire
6 qu'il y a des secteurs qui vont se travailler en
7 parallèle et en simultanément.

8 L'objectif, c'est de nous assurer que sur
9 l'ensemble de l'oeuvre, durant les six années de
10 construction, que tout se parle. En termes
11 d'entraves à la circulation, on travaille
12 étroitement avec la Ville, le ministère des
13 Transports et les arrondissements pour nous assurer
14 que tout circule correctement, pas justement sur
15 Jean-Talon, mais dans l'ensemble du secteur, qu'on
16 s'assure que ça fonctionne, autant au niveau des
17 circulations automobiles qu'autobus.

18 Oui, il y a des entraves qui vont se faire
19 dans certains secteurs, ce n'est pas sur six ans,
20 un moment donné, quand on fait une entrave à
21 quelque part, ça peut durer deux, trois ans, je ne
22 peux pas vous dire précisément dans chaque secteur
23 c'est combien, parce que les analyses sont en
24 cours. Ces informations-là, on va revenir vous
25 présenter lorsqu'on va avoir une vision plus claire

1 de quelle entrave on crée, à quel moment, et
2 pendant combien de temps.

3 Mais tout ce que je peux vous dire
4 pour vous rassurer, c'est qu'on ne les fait pas
5 tout seul, on travaille avec la Ville, les
6 arrondissements, le ministère pour nous assurer que
7 dans son ensemble, dans tout le territoire est, on
8 est sûr que sur les six ans des travaux qu'on n'est
9 pas en train de créer des problèmes plus importants
10 que l'entrave qu'on va créer pour les besoins du
11 prolongement.

12 M. VI TON :

13 Merci.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Est-ce que vous avez une deuxième question,

16 Madame Ton?

17 M. VI TON :

18 Non.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Merci pour votre intervention. Notre douzième (12e)
21 intervenante est madame Angela Gentile.

22 Mme ANGELA GENTILE :

23 Bonsoir. Chapeau. Finalement, on a trois stations
24 de métro à Saint-Léonard, c'est des très bonnes
25 nouvelles pour nous. Je suis née ici puis je

1 continue à vivre dans cet arrondissement.

2 Je sais que l'aspect architectural n'a pas
3 encore été daté et finalisé, mais il faut souligner
4 que le prolongement de la ligne bleue passe par un
5 arrondissement qui a une personnalité très unique
6 à Saint-Léonard tant au niveau culturel et
7 architectural. Donc, je veux savoir, lors de la
8 construction de ces trois stations, comment vous
9 allez refléter cette distinction de notre
10 personnalité qui est unique à Montréal.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Merci. Madame Clour.

13 Mme MAHA CLOUR :

14 Tout d'abord, merci pour cette excellente question,
15 je la trouve très intéressante. Effectivement, il y
16 a une très grande importance accordée à
17 l'intégration des stations dans leur milieu, donc
18 en termes de conception architecturale, nos
19 architectes sont très soucieux de comprendre
20 l'environnement, de comprendre l'histoire, de
21 comprendre le patrimoine, de comprendre tous ces
22 éléments-là qui vont être justement inspirants ou
23 qui vont pouvoir les influencer dans leur réflexion
24 en termes de concept architectural.

25 Donc, on n'arrive pas avec une

1 infrastructure qui n'est pas réfléchi ou pas
2 adaptée à son environnement, ça fait partie du
3 processus de conception, puis c'est important pour
4 nous. Puis ce que je n'ai pas mentionné tantôt,
5 j'ai beaucoup parlé du comité d'architecture, mais
6 il faut aussi savoir qu'on a plusieurs autres types
7 de comités qui sont mis sur pied à différents
8 niveaux avec différents intervenants et
9 représentants de tous les arrondissements
10 concernés, de la Ville, de toute autre instance qui
11 a de l'intérêt par rapport à ça, justement pour
12 voir sur les volets d'intégration urbaine, c'est
13 quoi les éléments importants. Puis tous ces
14 éléments-là sont justement remis à nos architectes
15 concepteurs. Eux-mêmes maintenant vont commencer,
16 là ils arrivent, là, dans le projet, mais eux-mêmes
17 vont commencer à participer justement à ces genres
18 de comités-là pour écouter le milieu, pour
19 comprendre les éléments importants à intégrer dans
20 leur conception. Puis une fois que la conception
21 préliminaire est démarrée, bien, ces éléments-là,
22 on va les communiquer au grand public, on va les
23 communiquer à nos partenaires, aux arrondissements,
24 à la Ville et à tout autre partenaire du projet,
25 bien évidemment.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Mais Madame Clour, peut-être que vous pourriez
3 indiquer à madame Gentile si vous avez
4 l'information, à quel moment où quel serait le bon
5 moyen de communication des idées ou par rapport
6 au patrimoine, et caetera.

7 Mme MAHA CLOUR :

8 Bien, en fait, là comme je vous le mentionnais
9 tantôt, les architectes sont à commencer à
10 s'installer dans le bureau de projet, c'est tout
11 nouveau, alors le travail commence à se faire. La
12 Commission en fait partie pour pouvoir les
13 alimenter, on a un comité aussi architectural qui
14 permet de garder une certaine vigie sur ces
15 éléments-là. Sinon, via les arrondissements, via
16 la Ville, vous pouvez aussi communiquer ces
17 intérêts-là qui vont pouvoir nous être transmis,
18 parce qu'on est en contact régulièrement avec tous
19 les représentants.

20 Puis par la suite, lorsqu'on aura quelque
21 chose de préliminaire à vous montrer ou à vous
22 diffuser, on va pouvoir aussi établir des genres de
23 mécanismes, je ne les connais pas encore, les
24 formules sont à définir, donc pour pouvoir avoir
25 ces échanges-là aussi avec la communauté.

1 Mme ANGELA GENTILE :

2 Merci beaucoup. C'est très rassurant. Merci.

3 Mme MAHA CLOUR :

4 Merci.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Est-ce que vous avez une deuxième question, Madame?

7 Mme ANGELA GENTILE :

8 Non, pas pour ce soir.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci, Madame. Notre treizième (13e) intervenante
11 est madame Elisabeth Peres.

12 Mme ELISABETH PERES :

13 Bonsoir. Moi, personnellement, ce qui m'intéresse,
14 c'est la station Anjou, est-ce qu'on peut revenir
15 sur la diapositive? Je trouve qu'il y a beaucoup,
16 beaucoup d'éléments sur cette station-là, en plus
17 ça me concerne, je n'habite pas très loin, donc
18 j'aimerais comme le revoir avec moins d'urgence,
19 peut-être. Bon, O.K.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Est-ce que vous voyez correctement ou doit-on
22 déplacer la table?

23 Mme ELISABETH PERES :

24 Non, bien, moi je vois bien, là je vois bien.

25 Donc, là, je vois plusieurs rectangles, carrés,

1 tout ça, puis j'aimerais qu'on me l'explique un peu
2 mieux.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Madame, s'il vous plaît.

5 Mme MAHA CLOUR :

6 Bien, en fait, juste pour reprendre un peu ce que
7 j'expliquais tantôt, c'est une station terminale,
8 donc c'est pour ça qu'on a un édicule de plus à cet
9 endroit-là. On a l'édicule principal, on a deux
10 édicules secondaires, on a l'accès au stationnement
11 souterrain, le stationnement incitatif, on a un
12 bâtiment qui est le terminus d'autobus.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Madame Clour, peut-être que vous pourriez décrire
15 un petit peu ce qui est présentement ou très proche
16 sur les lieux pour que madame puisse se situer,
17 vous connaissez l'environnement.

18 Mme MAHA CLOUR :

19 Avez-vous besoin que je vous localise dans
20 l'environnement ou...

21 Mme ELISABETH PERES :

22 O.K. Là je vois la rue Bélanger, ça veut dire que
23 la majorité des choses se passent entre Beaubien et
24 Bélanger.

25

1 Mme MAHA CLOUR :

2 Oui, en fait, c'est Saint-Zotique est ici.

3 Mme ELISABETH PERES :

4 Ah! Saint-Zotique.

5 Mme MAHA CLOUR :

6 Rue Bélanger. Jean-Talon est plus au nord, on ne
7 le voit pas sur la carte, on a le centre commercial
8 les Galeries d'Anjou en haut ici puis, dans le
9 fond, ça, c'est l'aire de stationnement, il y a le
10 Rona ici, le Adonis ici. Je ne sais pas si ça vous
11 permet de vous...

12 Mme ELISABETH PERES :

13 Oui, oui, c'est beau. Les secondaires, ça veut dire
14 quoi ça, les ES, là, c'est les secondaires?

15 Mme MAHA CLOUR :

16 C'est des édicules, donc c'est des accès publics au
17 métro.

18 Mme ELISABETH PERES :

19 O.K. Donc, il y aurait deux accès publics puis...

20 Mme MAHA CLOUR :

21 Il y en aurait trois.

22 Mme ELISABETH PERES :

23 Ah! Trois. Un sur l'autre.

24 Mme MAHA CLOUR :

25 Un, deux, trois. C'est juste que le principal,

1 c'est un édicule un peu plus grand en superficie
2 et en termes d'achalandage, en termes de capacité.

3 Mme ELISABETH PERES :

4 Ma deuxième question, c'est ce qui veut dire qu'il
5 n'y en aura pas au nord de la 40.

6 Mme MAHA CLOUR :

7 De station? Non.

8 Mme ELISABETH PERES :

9 O.K. Fait que c'était mes deux questions. Merci.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci, Madame Peres. Mon Cocommissaire a une
12 question ici.

13 M. JOSHUA WOLFE :

14 Oui. Alors, le P, c'est le terrain souterrain, le
15 parking incitatif souterrain, est-ce qu'il va y
16 avoir un tunnel, quel sera l'accès pour les
17 piétons, les gens qui sortent de voiture pour
18 accéder au métro?

19 Mme MAHA CLOUR :

20 En fait, du stationnement incitatif, il va y
21 avoir... d'ailleurs, une des raisons aussi de
22 l'édicule secondaire, c'est justement pour rendre
23 accessible le stationnement incitatif, mais le
24 stationnement souterrain va avoir des transports
25 verticaux, il va y avoir des ascenseurs ou des

1 escaliers ou autres pour pouvoir accéder à la
2 station, parce que peut-être ce qui n'est pas clair
3 sur le plan, c'est que dans l'axe Bélanger, en
4 souterrain, la station va se trouver ici en
5 dessous, donc les quais vont se trouver en
6 souterrain à peu près dans cet endroit-là puis le
7 stationnement est adjacent en souterrain, je veux
8 dire comme ça, donc il va y avoir des accès.

9 M. JOSHUA WOLFE :

10 Merci.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Merci, Madame Clour. Est-ce que Claude Lavigne
13 pourrait se présenter au micro comme intervenant
14 numéro 14?

15 M. CLAUDE LAVIGNE :

16 Bonsoir.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Bonsoir.

19 M. CLAUDE LAVIGNE :

20 Ma question touche les expropriations. Est-ce que,
21 au moment où on se parle, les bâtisses, les
22 propriétaires des bâtisses, les commerces ont été
23 déjà avisés qu'il y aura des impacts?

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Madame Clour?

1 Mme MAHA CLOUR :

2 Oui. En fait, la réponse est oui. C'est que tous
3 les commerçants ou les personnes touchées par les
4 expropriations ont été avisés.

5 M. CLAUDE LAVIGNE :

6 O.K. Alors, si, par exemple, étant donné qu'on a
7 la 'slide' ici, qu'on voie la rue Bélanger, ça veut
8 dire s'il y a des condos, des bâtisses qui ont à
9 être bougés, là, les propriétaires ont été avisés,
10 c'est ça?

11 Mme MAHA CLOUR :

12 Bien, en fait, comme j'ai mentionné, dans le fond,
13 tous ceux qui sont touchés par les expropriations
14 ont été avisés, donc dans ce secteur-là il n'y a
15 pas de condos qui sont touchés par les
16 expropriations.

17 M. CLAUDE LAVIGNE :

18 Ah! Il n'y aurait pas de condos, O.K. On va
19 procéder par en dessous, là, si je comprends.

20 Mme MAHA CLOUR :

21 Absolument. Absolument.

22 M. CLAUDE LAVIGNE :

23 O.K. C'est bon. Merci.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Avez-vous une deuxième question, Monsieur?

1 M. CLAUDE LAVIGNE :

2 Non, non, ça va, merci.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Notre quinzième (15e) intervenant est Arij

5 El Korbi.

6 Mme ARIJ EL KORBI :

7 Bonsoir. Alors, moi j'ai deux questions. Ma
8 première, beaucoup de monde ont posé durant la
9 soirée, mais je vais quand même... je vais avoir
10 quelques petites spécifications, c'est : quelles
11 sont les mesures de mitigation durant les travaux,
12 plus précisément des stations secondaires, surtout
13 les tunnels? Par exemple, moi j'habite sur
14 Villanelle, durant la construction des tunnels, les
15 vibrations, le bruit, comment ça va être fait? J'ai
16 une préoccupation sur les vibrations, les fissures
17 dans les murs, les résidences. Comment on va
18 prendre ça en considération?

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Merci. Madame Clour, s'il vous plaît?

21 Mme MAHA CLOUR :

22 C'est une très bonne question. En fait,
23 actuellement, on analyse justement les méthodes
24 d'excavation souterraines, il y a différentes
25 méthodes qui sont possibles justement pour pouvoir

1 faire les travaux en souterrain. Il y a certaines
2 méthodes plus innovatrices justement qui nous
3 permettent de minimiser les impacts en termes de
4 vibrations et tout ça.

5 Mais tout ça pour dire que malgré tout,
6 nous autres, à travers les études qu'on fait
7 actuellement, on fait une démarche de sondage.
8 Donc, ça, ce que ça veut dire, c'est que dans les
9 rayons définis aux pourtours des lieux des
10 chantiers, on va aller inspecter les bâtiments en
11 amont. Il va y avoir des rapports qui vont être
12 émis aux différents propriétaires avant les
13 travaux, il y aura une inspection aussi après les
14 travaux. Donc, s'il y a une évolution quelconque,
15 bien, ça va être documenté puis ça va être
16 communiqué à ces propriétaires-là.

17 Mme ARIJ EL KORBI :

18 O.K. Parfait. Puis pour les stations auxiliaires,
19 en matière d'intégration architecturale, outre la
20 vision environnementale, c'est quoi les plans
21 prévus pour les stations de métro à l'image de
22 l'arrondissement, comme disait madame Gentile, mais
23 aussi considérant aussi tout l'embellissement qui
24 va arriver sur la rue Jean-Talon, par exemple, et
25 dans les autres rues, considérant aussi tous les

1 changements qu'il va y avoir d'ici la fin de la
2 construction du prolongement de la ligne, est-ce
3 qu'on va devoir recommencer, encore une fois, pour
4 que ce soit à l'air du temps ou comment.

5 Mme MAHA CLOUR :

6 Non. Oui, non, non, on ne recommencera pas.

7 L'objectif justement de tout ce travail-là, c'est
8 justement de s'insérer de la bonne façon une seule
9 fois. L'environnement est super important puis
10 c'est vrai pour les stations puis c'est vrai aussi
11 pour les structures auxiliaires, toutes qui sont
12 hors terre, on a un grand souci de les intégrer à
13 leur environnement. Donc, ça, je peux vous garantir
14 que le travail de nos architectes, conjointement
15 avec toutes les instances municipales, ça fait
16 partie de la vision, là, d'intégration future et de
17 développement futur du secteur.

18 Mme ARIJ EL KORBI :

19 Bien, merci beaucoup. Bonne soirée.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Merci beaucoup, Madame El Korbi. J'appelle comme
22 intervenante numéro 16, Carole St-Pierre.

23 Mme CAROLE ST-PIERRE :

24 Oui, bonsoir. Ma question concerne la station
25 Anjou. Le stationnement incitatif, si je vois bien,

1 l'entrée va être située où est le Best Buy et
2 combien de places il y aura?

3 Mme MAHA CLOUR :

4 Pour répondre à votre première partie de votre
5 question, oui, effectivement, il va se situer à
6 l'endroit où se trouve le Best Buy en ce moment.
7 En termes de nombre de places, actuellement,
8 on projette de l'ordre de mille deux cents (1200)
9 cases de stationnement. Mille deux cents (1200).

10 Mme CAROLE ST-PIERRE :

11 Ma deuxième question concerne la congestion. Si
12 j'ai bien compris, ça va commencer en deux mille
13 vingt et un (2021). Ma question est en deux mille
14 vingt et un/deux mille vingt-deux (2021-2022), il y
15 aura des travaux dans le tunnel, donc un impact
16 important dans le quadrilatère de la 25, de la 40,
17 Galeries d'Anjou, Saint-Zotique et compagnie. Est-
18 ce qu'il y aura des entraves supplémentaires dues à
19 la construction de l'édicule des métros Anjou?
20 Parce que j'aimerais ça retourner dormir chez moi.

21 Mme MAHA CLOUR :

22 On le veut pour vous aussi, Madame. En fait, je
23 l'ai peut-être mentionné tantôt, mais on travaille
24 de pair avec le ministère des Transports qui est
25 notamment responsable des travaux dans les axes des

1 autoroutes, avec la Ville, avec les
2 arrondissements, il y a différents comités qui sont
3 formés actuellement pour pouvoir justement
4 s'arrimer au niveau de nos interventions.

5 Donc, quand on fait des entraves, on les
6 fait de façon réfléchie et calculée, puis on
7 s'assure que quand on crée une entrave dans un
8 secteur, on la crée une seule fois, on ne la fait
9 pas deux, trois fois de suite. Donc, c'est ça
10 l'objectif, c'est que tout se parle puis qu'on est
11 capable... Je ne vous le cacherai pas, il va y
12 avoir un impact, mais on trouve des moyens pour
13 tenter de les minimiser autant que possible puis
14 d'assurer un déplacement fluide et sécuritaire dans
15 le secteur et nous assurer que les gens comme vous
16 puissent se rendre chez eux le soir de façon
17 sécuritaire.

18 Mme CAROLE ST-PIERRE :

19 Je suis inquiète parce que vous m'avez mentionné
20 que des fois ça peut durer deux, trois ans. Deux,
21 trois ans sans dormir, c'est long.

22 Mme MAHA CLOUR :

23 Absolument. Mais quand on fait une entrave, on
24 s'assure que ça passe ailleurs, donc inquiétez-vous
25 pas, on va être sûr que vous allez pouvoir rentrer

1 chez vous. Sinon, vous m'appellerez.

2 Mme CAROLE ST-PIERRE :

3 Je vais aller dormir chez vous.

4 Mme MAHA CLOUR :

5 C'est bon!

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Est-ce qu'Olivia Auvray pourrait se présenter au
8 micro à titre d'intervenante numéro 17?

9 Mme OLIVIA AUVRAY :

10 Bonjour. Alors, ma première question, c'est dans
11 l'image que vous voyez là, le restaurant McDonald's
12 qui est situé au coin de la rue Saint-Zotique et
13 Galeries d'Anjou ne paraît pas être affecté par
14 l'expropriation. Est-ce que vous pouvez confirmer
15 quels restaurants et édifices vont être expropriés?

16 Mme MAHA CLOUR :

17 En fait, c'est une très bonne question. En fait, ce
18 que vous ne voyez pas sur ce plan-là, c'est les
19 emprises ou les espaces nécessaires pour réaliser
20 les travaux. Ce qu'on vous montre ici, c'est la
21 finalité des choses.

22 Par contre, pour réaliser les travaux, on a
23 besoin d'un peu plus large comme espace. Donc,
24 notamment, vous faites référence au McDo, le McDo
25 va être touché par les travaux, ils ont déjà été

1 avertis, comme j'ai mentionné à monsieur tantôt,
2 tous ceux qui sont touchés par les expropriations
3 ont déjà été informés.

4 Par contre, dans la finalité, actuellement,
5 effectivement, sur l'image, ce qu'on montre, c'est
6 que l'emprise finale des infrastructures est
7 indiquée là-dessus.

8 Mme OLIVIA AUVRAY :

9 O.K. Merci. Puis ma deuxième question, c'est
10 concernant la construction. Elles auront lieu
11 seulement le jour ou même pendant la nuit?

12 Mme MAHA CLOUR :

13 C'est une autre très bonne question. En fait,
14 nous autres, on travaille, encore une fois, de pair
15 avec les instances municipales pour déterminer les
16 horaires auxquels on peut travailler sans
17 nécessairement déranger le secteur. Il y a certains
18 travaux, en souterrain notamment, qu'on va pouvoir
19 faire quasiment sur vingt-quatre (24) heures parce
20 qu'ils vont être transparents pour les riverains.

21 Par contre, les travaux qui sont en
22 surface, on les limite dans les heures, on ne fait
23 pas ça de nuit, donc on s'assure qu'on les limite
24 dans les heures, les travaux dérangeants sont faits
25 de jour essentiellement, dans les heures plus

1 réalistes.

2 Mme OLIVIA AUVRAY :

3 O.K. Merci.

4 Mme MAHA CLOUR :

5 Merci.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Merci beaucoup, Madame. J'invite maintenant comme
8 interlocuteur numéro 18, Francis Mireault.

9 M. FRANCIS MIREAULT :

10 Bonsoir. Merci de nous accueillir. Mes deux
11 questions vont concerner le développement au-dessus
12 des édicules de métro. Donc, ma première est
13 comment les droits aériens de développement au-
14 dessus les édicules de métro sont-ils consentis,
15 utilisés, en d'autres mots, qui est en charge du
16 développement au-dessus? Et ma deuxième, est-il
17 prévu de réserver le développement des édicules
18 principaux à des fins sociales et communautaires,
19 compte tenu des besoins en logements sociaux et
20 locaux communautaires dans le quartier?

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Madame Clour, s'il vous plaît.

23 Mme MAHA CLOUR :

24 C'est une autre très bonne question. Actuellement,
25 nous autres, l'objectif, c'est de construire le

1 métro. Donc, comme j'ai mentionné à quelqu'un
2 tantôt, on conçoit les stations pour pouvoir
3 accommoder un développement futur. Par contre, le
4 mandat actuel, ce n'est pas faire du développement
5 futur immobilier, c'est vraiment de construire le
6 métro.

7 Ceci dit, on travaille de pair avec la
8 Ville en termes de vision pour les différents
9 usages. Donc, nous, je vous ai parlé lors de la
10 présentation par rapport à la modification au
11 règlement d'urbanisme, pouvoir permettre la
12 construction du métro, l'objectif de la
13 modification c'est pour le métro.

14 Dans un deuxième temps, il va y avoir
15 d'autres démarches pour modifier le zonage en
16 fonction de la vision de la Ville par rapport au
17 développement futur. Et c'est dans cet exercice-là
18 où à ce moment-là, les citoyens vont être
19 consultés, où là on va déterminer les différents
20 usages applicables sur les différents territoires
21 ciblés.

22 Alors, tout ce que je peux vous répondre,
23 c'est qu'à l'heure actuelle, nous, on construit
24 pour pouvoir permettre un développement futur, mais
25 la connotation, la vocation de ce développement

1 futur n'est pas encore définie en ce moment.

2 M. FRANCIS MIREAULT :

3 O.K. Donc...

4 Mme LISE BERNIER :

5 Oui, je veux rajouter un élément d'information.

6 En fait, la Ville et les différents partenaires
7 avec la STM, la ARTM aussi, se questionnent sur
8 effectivement le développement souhaitable et
9 potentiel des droits aériens, donc c'est à l'étude
10 actuellement. Mais dans la vision justement que
11 je vous présentais initialement, il est clair
12 qu'il y a une volonté de développer, de construire
13 des bâtiments sur les stations de métro, comme
14 madame Clour l'a mentionné, dans le cadre du
15 règlement qui va autoriser le métro. La capacité
16 portante sur ces sites-là prévoit des constructions
17 de bâtiments relativement en hauteur.

18 Ceci dit, les arrondissements, de par leurs
19 compétences et leurs planifications, vont assurer
20 et définir les règles de zonage à la lumière de la
21 planification qu'ils développent, mais
22 effectivement, oui, il y aura éventuellement le
23 développement des droits aériens. Et aussi dans le
24 futur, bien, évidemment, l'ensemble des politiques
25 municipales notamment qui touchent l'habitation, le

1 logement abordable, social, le cas échéant,
2 s'appliqueront aussi dans les projets immobiliers
3 selon les règles prévues.

4 M. FRANCIS MIREAULT :

5 Et petite question de détail, donc ces
6 consultations-là pour définir le haut des édicules,
7 est-ce que ça va se faire pendant le processus, les
8 cinq années de construction ou on parle vraiment à
9 la fin, à partir de deux mille vingt-six (2026)?

10 LISE BERNIER :

11 Ça peut être assez variable, dépendamment de...
12 enfin, comment dirais-je, de ce que le gouvernement
13 puis, le cas échéant, la ARTM, comment ils vont
14 peut-être imaginer, quand je vous ai dit, c'est à
15 l'étude actuellement, comment ils pourront céder,
16 faire même des appels à projet pour le
17 développement des droits aériens, des édicules de
18 métro, des terrains visés, donc c'est à définir.
19 Mais c'est une préoccupation et un intérêt certain,
20 là, de l'ensemble des partenaires, donc de regarder
21 les meilleures modalités.

22 Mais comme madame Clour l'a mentionné, la
23 structure des stations comme telles va permettre de
24 construire ces terrains-là puis c'est une intention
25 claire.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Merci, Madame Bernier. Je crois que monsieur peut
3 être assuré qu'il y aura aussi, en temps et lieu,
4 des appels d'opinions et de consultations et de
5 questions pour que les citoyens soient bien
6 informés.

7 M. FRANCIS MIREAULT :

8 Merci.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci. Est-ce que monsieur Carl Desrosiers pourrait
11 se présenter au micro comme interlocuteur
12 numéro 19?

13 M. CARL DESROSIERS :

14 Oui. C'est pour la situation Lacordaire. Si je
15 comprends bien, Lacordaire, c'est dans l'axe
16 Lacordaire et Jean-Talon, alors la station
17 construite à la place de la station-service et
18 l'ancien Pacini?

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Madame Clour?

21 Mme MAHA CLOUR :

22 En fait, je peux peut-être remettre l'image.

23 M. CARL DESROSIERS :

24 Oui.

25

1 Mme MAHA CLOUR :

2 Donc, vous voyez l'édicule principal,
3 effectivement, c'est à l'endroit de la
4 station-service.

5 M. CARL DESROSIERS :

6 Oui.

7 Mme MAHA CLOUR :

8 L'édifice secondaire se trouve à l'autre coin de
9 la rue, où est-ce qu'il y a un bâtiment commercial
10 en ce moment, le Pharmaprix.

11 M. CARL DESROSIERS :

12 Ça va être sur la pharmacie.

13 Mme MAHA CLOUR :

14 Oui.

15 M. CARL DESROSIERS :

16 Alors, la pharmacie et la station-service. La
17 station-service, ce n'est pas très grand. J'imagine
18 que vous allez dépasser et vous rendre au
19 restaurant, l'ancien restaurant Pacini.

20 Mme MAHA CLOUR :

21 C'est, en fait, un peu la même réponse que j'ai
22 donnée à la dame tantôt par rapport au McDonald's
23 à Anjou. C'est qu'effectivement le terrain du
24 Pacini est nécessaire justement pour les fins de
25 construction, et on est en analyse actuellement

1 pour voir les besoins finaux par rapport à ce
2 site-là. Mais la grosse partie de l'édicule est
3 assise sur le terrain de la station-service.

4 M. CARL DESROSIERS :

5 J'imagine que durant toutes ces années, entre
6 Pie-IX et Langelier, il va y avoir des entraves
7 nombreuses, déjà la rue Jean-Talon est très
8 achalandée, est-ce qu'on va pouvoir circuler de
9 façon convenable?

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Madame Clour, pouvez-vous répondre à la deuxième
12 question?

13 Mme MAHA CLOUR :

14 Oui, c'est l'objectif, il va y en avoir des
15 entraves, comme j'ai mentionné tantôt, par contre,
16 on essaie de trouver des moyens de réduire la durée
17 et les impacts de ces entraves et d'offrir des
18 moyens adjacents pour pouvoir circuler autrement
19 autour de ces espaces-là.

20 Donc, tout ce travail-là se fait main dans
21 la main avec les arrondissements et la Ville pour
22 nous assurer que tout se fasse de façon le plus
23 fluide possible malgré ces entraves-là.

24 M. CARL DESROSIERS :

25 C'est bien. Merci.

26 LA PRÉSIDENTE :

1 Merci. J'invite Kateri Beaulne comme intervenant
2 numéro 20.

3 Mme KATERI BEAULNE :

4 Bonjour. Bien, en fait, ma première question, c'est
5 concernant l'achalandage qui serait entraîné par le
6 prolongement de la ligne bleue vers la ligne
7 orange. Je me demandais, est-ce qu'on peut
8 s'attendre à ce que soient annoncées prochainement,
9 ou en tout cas, en temps opportun des mesures
10 efficaces pour désengorger la ligne orange, et si
11 oui, à quel moment qui est visé pour des annonces?

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Madame Clour?

14 Mme MAHA CLOUR :

15 Oui, bien, en fait, il y a déjà des annonces de
16 faites, il y a tout un plan qui est en déploiement
17 par rapport au désengorgement de la ligne orange.
18 On parle justement de l'arrivée des trois cents
19 (300) bus qui va contribuer; pour ceux qui
20 connaissent le REM, il y a un raccordement prévu
21 à la station Édouard-Montpetit qui va contribuer
22 également au désengorgement; on parle aussi du SRB
23 Pie-IX qui va être un axe nord-sud qui va être
24 essentiel lorsqu'il va être mis en service; puis
25 l'arrivée du prolongement de la ligne bleue, bien
26 évidemment, aussi va contribuer au désengorgement.

1 Donc, c'est tout un plan qui est déjà, en
2 fait, en déploiement même pour voir au
3 désengorgement.

4 Mme KATERI BEAULNE :

5 Merci. Et je m'intéresse aussi aux mesures pour
6 réduire l'empreinte écologique du projet. Vous avez
7 parlé de la certification Envision, et je me
8 demandais si vous avez quelques exemples de ce que
9 ça représente comme mesure environnementale puis
10 aussi où seraient envoyés les sols qui vont être
11 excavés.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Madame Clour?

14 Mme MAHA CLOUR :

15 Tous ces éléments-là sont en analyse, mais
16 effectivement ça s'applique autant sur les mesures
17 ou les méthodes utilisées pour la réalisation des
18 travaux que sur le choix des matériaux qu'on va
19 utiliser pour construire, la façon de les
20 construire. Il y a aussi des éléments qui touchent
21 même la communauté, comme j'ai mentionné tantôt,
22 donc toute l'interface qu'on crée ou des
23 interventions auprès de la communauté sont des
24 éléments aussi en termes de développement durable
25 qui sont importants puis qui vont contribuer à la
26 certification Envision.

1 Donc, c'est à différents volets, donc
2 autant au niveau de la réalisation des travaux,
3 des méthodes utilisées, au niveau des choix finaux,
4 des matériaux utilisés pour la construction, en
5 termes de rétention d'eau et autres aussi, de
6 captation des eaux, et aussi au niveau de la façon
7 qu'on communique avec la communauté.

8 Mme KATERI BEAULNE :

9 Merci.

10 Mme MAHA CLOUR :

11 Merci.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Merci. Merci, Madame. Est-ce que Issam Moussaoui
14 pourrait se présenter au micro comme intervenant
15 numéro 21? Il a quitté. Bon. Maintenant, de crainte
16 de ne pas avoir suffisamment de temps, il y a des
17 gens qui ont posé des questions, mais à qui on a
18 demandé de formuler leurs questions par écrit, de
19 crainte de ne pas terminer à l'heure. On a dit à
20 ces gens-là qu'on leur répondrait par courriel et
21 que, également, les questions et les réponses
22 seraient disponibles sur le site Web.

23 Nous allons appeler ces intervenants, s'ils
24 préfèrent poser leurs questions verbalement, c'est
25 parfait, sinon, je vais demander à mon
26 Cocommissaire, Monsieur Torkmani, de lire leurs

1 questions. Alors, j'appelle Ahmed Benbouzid,
2 interlocuteur numéro 22. Est-ce que vous êtes ici?

3 M. AHMED BENBOUZID :

4 Oui.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Ah! C'est bon.

7 M. AHMED BENBOUZID :

8 Alors, bonsoir. Merci beaucoup pour la
9 présentation. Ma première question, en fait, porte
10 sur la dénomination des futures stations.

11 Probablement que ça doit relever de la Commission
12 de toponymie, probablement. Mais quel serait
13 le critère qui serait considéré pour les choix des
14 noms des stations et est-ce que, par exemple, je ne
15 sais pas si vous pouvez remettre la 'slide' sur
16 Viau, Viau/Jean-Talon. Est-ce que, par exemple, le
17 fait qu'il y ait une institution qui a un
18 rayonnement proche de la station peut avoir une
19 influence sur le choix du nom de la station?

20 Je pense, par exemple, à l'Institut de cardiologie
21 qui n'est pas très loin de cette future station.

22 Est-ce que cette future station portera le nom de
23 l'Institut de cardiologie de Montréal, par exemple?

24 Ça, c'est une première question.

25 Ma deuxième question, c'est vraiment
26 l'harmonisation entre la STM et la Ville de

1 Montréal pour le développement du projet. La STM a
2 un échancier quand même qui n'est pas clairement
3 défini, donc il y a un projet à livrer, vous
4 travaillez là-dessus, et le fait qu'il doit
5 s'intégrer dans la vision de la Ville, et je veux
6 juste, en fait, la question est : est-ce que vous
7 êtes sur la même échelle temporelle, est-ce que
8 vraiment, quand, par exemple, les maquettes des
9 stations vont arriver par les cabinets
10 d'architectes, est-ce que la Ville, de son côté,
11 aura des maquettes à proposer pour l'aspect
12 extérieur, donc l'intégration dans
13 l'environnement?

14 Je sais que la personne de la Ville a parlé
15 beaucoup du milieu animé, elle a parlé beaucoup de
16 couverture végétale généreuse, et tout ça. Donc,
17 est-ce qu'on peut avoir une vision de l'intégration
18 réellement qui soit dans une échelle temporelle qui
19 est cohérente?

20

21

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Alors, je comprends que vous avez deux questions,
24 juste pour ne pas perdre le fil, dans un premier
25 temps, je vais demander à madame Clour de nous
26 parler de la nomenclature, de la toponymie des

1 stations de métro.

2 Mme MAHA CLOUR :

3 Oui, en fait, effectivement, il y a un comité de
4 toponymie qui est mis sur pied qui est indépendant
5 actuellement pour le choix des noms. On n'a pas
6 nécessairement encore les informations de qu'est-ce
7 qui contribue pour les choix des noms. Par contre,
8 tout ce que je peux vous dire, c'est que lorsque ce
9 comité aura fini son travail, les informations vont
10 être communiquées de façon plus détaillée au
11 public.

12 Ceci dit, il y a des représentants de la
13 Ville, il y a des représentants des arrondissements
14 qui siègent notamment sur ce comité-là puis qui
15 sont très au fait justement de l'environnement, de
16 leur secteur, puis des influences que ça pourrait
17 avoir notamment au niveau de la toponymie. Mais
18 ceci dit, je ne peux pas vous dire exactement les
19 critères de sélection.

20 Pour votre deuxième question, par la force
21 des choses, quand un architecte doit concevoir une
22 nouvelle infrastructure, il doit tenir compte de
23 son environnement, donc par la force des choses,
24 avec le travail qu'on fait étroitement avec la
25 Ville et les arrondissements, il y a une influence
26 de part et d'autre sur l'environnement bâti.

1 Donc, de là à vous préciser sur des
2 maquettes qui vont arriver en cours de route en
3 même temps ou du visuel, du rendu en même temps que
4 les stations, je pense que les rendus visuels des
5 stations vont quand même vous donner une certaine
6 idée ou un certain 'preview', si je me permets un
7 anglicisme, par rapport à ce qui pourrait venir
8 éventuellement. Mais la vision concrète va venir,
9 par la suite, en parallèle ou un peu plus loin dans
10 le temps, parce que dans un premier temps, va
11 construire le métro, et par la suite va venir le
12 développement qui pourrait s'ensuivre.

13 Mme LISE BERNIER :

14 Je vais donner un complément, là. Aussi vous
15 parliez du travail comme partenaires réciproques,
16 la Ville avec la STM, déjà il y a des comités
17 notamment d'intégration urbaine, on a évoqué
18 tantôt, plus tôt ce soir, la question aussi de
19 l'architecture. Les gens travaillent à pied
20 d'oeuvre ensemble, ils se complètent, là. Puis
21 c'est sûr qu'il y a des discussions qui vont se
22 faire avant, là, le travail se fait de façon
23 intégrée, les ressources sont appelées à se
24 compléter, là, ça ne se fait pas complètement
25 indépendamment, et les arrondissements aussi font
26 partie, là, des discussions dans les différents

1 comités.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Merci beaucoup. Nous avons eu une question de
4 monsieur Antonio Mirarchi, il s'est réinscrit pour
5 d'autres questions. Est-ce que vous êtes toujours
6 ici, Monsieur?

7 M. ANTONIO MIRARCHI :

8 Oui.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Alors, vous avez droit à deux autres questions.

11 M. ANTONIO MIRARCHI:

12 Merci beaucoup pour l'opportunité d'avoir une
13 deuxième question. I've just like to get the STM
14 and the cities exact opinion or what I'm gathering
15 from this session tonight. The STM is executing a
16 plan of constructing a metro based on studies done
17 in the eighties (80s) without validating if those
18 studies are still pertinent today or taking into
19 effect the demographics and the change of the
20 community?

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Madame Clour, je pense, ce serait important
23 d'essayer de préciser, là, la plage de temps où
24 est-ce que les études initiales ont été faites pour
25 dissiper toute confusion. Merci.

26 Mme MAHA CLOUR :

1 Oui. Effectivement, il y a plusieurs études qui
2 datent de plusieurs, plusieurs années, qui peuvent
3 même aller jusqu'à dans les années quatre-vingt
4 (80). Mais la forme actuelle du projet ne reflète
5 pas les résultats d'études des années quatre-vingt
6 (80). C'est des études qui sont réalisées entre
7 deux mille dix (2010), deux mille douze (2012) et
8 deux mille seize (2016). Donc, c'est très récent en
9 termes d'analyse.

10 M. ANTONIO MIRARCHI:

11 So, that goes to my second question. If there are
12 studies that date after two thousand ten (2010)
13 that shows the demographics, the needs, the
14 locations of the stations, can we have access to
15 them?

16 Mme MAHA CLOUR:

17 Like I answered earlier, we're going to check
18 because they are not under STM authority, but if we
19 can, we will communicate them, absolutely.

20 M. ANTONIO MIRARCHI:

21 Thank you very much. Thank you again.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Ça va pour vos deux questions? C'est très bien,
24 O.K. J'appelle madame Olga Larocca qui a également
25 une question écrite, si madame est toujours ici,
26 nous allons pouvoir traiter sa question.

1 Mme OLGA LAROCCA :

2 Oui, je suis là. Je préfère avoir la réponse par
3 écrit.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 O.K. C'est bon. Alors, je vais demander à mon
6 collègue pour le dossier de poser la question, et
7 ceux qui veulent voir la réponse, la STM pourra
8 répondre par écrit et ce sera affiché sur le site
9 Web.

10 M. JOSHUA WOLFE :

11 Merci. Why are we invited to hear information that
12 is not available to the public from whom this
13 information session is supposed to be able to make
14 their input known, how can we do this? Vous allez
15 traduire ou non? Ou moi je peux traduire.

16 Pourquoi nous sommes invités à entendre
17 l'information qui n'est pas disponible au public
18 pour laquelle la session d'information aurait dû
19 être disponible pour donner leur 'input', leur
20 contribution, leurs commentaires, comment est-ce
21 que nous allons pouvoir le faire?

22 And the second question : the selection of
23 Anjou to be installed and built, why not flipping
24 it on to Jean-Talon up to the corner.

25 Le choix d'Anjou où ça va être installé et
26 bâti, pourquoi pas le mettre à l'envers sur Jean-

1 Talon, juste au coin?

2 Mme OLGA LAROCCA :

3 (Micro fermé).

4 Mr. JOSHUA WOLFE:

5 Oh, from Jean-Talon to Bélanger. Depuis Jean-Talon
6 jusqu'à Bélanger au lieu de Bélanger jusqu'à Saint-
7 Zotique.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Alors, puisque madame a demandé une réponse écrite,
10 à moins que nos représentants veuillent intervenir.
11 Merci, O.K. Maintenant, Anna-Maria Larocca a posé
12 une question écrite, comme question numéro 25, et
13 je passe, encore une fois, alors, Madame Larocca,
14 est-ce que vous voulez poser votre question?

15

16

17 Mrs. ANNA-MARIA LAROCCA:

18 Yes. My question is : Since the... it has not been
19 determined what is going to go above the metro
20 stations, is it possible that we get some parking
21 ride floors there. If the parking has not been
22 allotted now for the metros, can we have access to
23 have parking built above the metros, one floor, two
24 floors, whatever is deemed appropriate.

25 LA PRÉSIDENTE :

26 Merci Madame.

1 Mme MAHA CLOUR :

2 Vos opinions sont très importantes pour nous, on
3 les prend en note. Puis comme on a mentionné
4 tantôt, tous ces éléments-là sont encore en
5 réflexion, il n'y a rien de déterminé, donc lorsque
6 les arrondissements et la Ville vont être prêts
7 à se rendre à cette étape-là au niveau du zonage,
8 le public va être consulté à nouveau.

9 Mme ANNA-MARIA LAROCCA :

10 Alors, à qui on s'adresse pour faire notre voix
11 claire? C'est-tu à la Ville de Montréal, c'est-tu
12 à Saint-Léonard? C'est où? Et puis est-ce que ça va
13 être très clair où est-ce qu'on peut aller pour se
14 faire entendre?

15

16

17 Mme MAHA CLOUR :

18 Bien, en fait, déjà aujourd'hui, vous avez une
19 belle tribune dans les consultations publiques,
20 vous allez pouvoir déposer votre opinion par écrit,
21 donc ça, c'est déjà une tribune pour vous pour vous
22 faire entendre.

23 Par la suite, comme on a mentionné tantôt,
24 lorsqu'il y aura une deuxième vague de
25 consultations, notamment pour tout ce qui est
26 matière de zonage au niveau du développement futur,

1 bien, la communauté va être avisée en temps et
2 lieu, donc vous allez être informés par rapport à
3 ça. Donc, vous allez avoir la chance de vous
4 exprimer à nouveau rendu là.

5 Mme ANNA-MARIA LAROCCA :

6 Ça, c'est dans les prochains...

7 Mme MAHA CLOUR :

8 Je ne peux pas vous dire exactement les dates, là,
9 je ne pense pas qu'actuellement, je ne sais pas
10 si...

11 Mme ANNA-MARIA LA ROCCA:

12 Ah! Ce n'est pas les dates comme le deux (2) mars,
13 quelque chose comme ça?

14 Mme MAHA CLOUR :

15 Non, non, ça, la Commission qu'on vous tient
16 aujourd'hui, ça, c'est pour le prolongement, par
17 contre, lorsqu'il va y avoir d'autres démarches de
18 consultations concernant le zonage pour du
19 développement futur qui n'est pas dans le mandat de
20 la STM, c'est plus la Ville et les arrondissements
21 qui vont être impliqués dans ce processus-là, mais
22 ces informations vont être communiquées en temps et
23 lieu.

24 Mme ANNA-MARIA LAROCCA :

25 O.K. Merci.

26 LA PRÉSIDENTE :

1 Néanmoins, Madame, je tiens à ajouter que notre
2 Commission est là pour étudier toutes vos opinions
3 qui traitent du prolongement du métro, donc on
4 vous invite, si vous avez une opinion à formuler,
5 on vous invite ardemment à nous en faire part.

6 Mme ANNA-MARIA LAROCCA :

7 Merci beaucoup.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Merci. Alors, nous avons un interlocuteur, nous
10 savons qu'il n'est pas là, je vais demander à mon
11 collègue de faire la lecture de sa question, en son
12 absence, évidemment, on ne va pas répondre ce soir,
13 tel que mentionné, il recevra un courriel et la
14 question et la réponse seront rendues publiques sur
15 le site Web.

16 M. RADOUAN TORKMANI :

17 C'est la question : le projet vise comme objectif
18 de créer une dynamique économique et urbanistique
19 et le volet social me semble omis dans un contexte
20 avec un grand pourcentage de population avec une
21 vulnérabilité économique. Donc, c'est la première
22 question.

23 Question numéro 2 : est-ce que les édicules
24 peuvent servir comme des espaces pour renforcer la
25 vie communautaire et citoyenne en créant des
26 espaces communautaires? Il s'agit de monsieur Issam

1 Moussaoui.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Alors, il s'était prévalu de son droit de poser
4 d'autres questions. Et nous avons de la part de
5 Sylvie Germain, je crois, une dernière question qui
6 a été formulée après la fermeture officielle du
7 registre, mais cependant le temps nous permet d'au
8 moins faire lecture de cette question.

9 M. RADOUAN TORKMANI :

10 Voici la question : vous avez précisé que les
11 phases de construction ne sont pas encore
12 déterminées, j'aimerais savoir si les ouvertures
13 des stations se feront uniquement lorsque tous les
14 travaux sont terminés ou si on peut penser que les
15 stations ouvriront graduellement, au fur et à
16 mesure que la ligne bleue avancera. Merci.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Est-ce que madame est présente? Bon, je crois que
19 madame Clour a déjà répondu à cette question.

20 Mme MAHA CLOUR :

21 En fait, je peux juste amener une précision
22 qu'effectivement, les infrastructures, l'objectif
23 c'est de mettre en service en même temps.

24 LA PRÉSIDENTE :

25 O.K. Merci. Nous recevons à l'instant même une
26 question par écrit dont je vais demander lecture.

1 Mais la question, elle est présentée par Mollica
2 Silvia. Est-ce que la personne est présente? O.K.
3 Donc, la question sera lue.

4 Mr. JOSHUA WOLFE :

5 Parking during construction, where will the workers
6 park? Viau et Bélanger construction, the hospital,
7 the workers park on Paisley and Millevoeye - je ne
8 sais pas le quartier, je m'excuse - they use all
9 the residents' parking, what will happen once they
10 start the metro construction.

11 Alors, en français, la question, pendant
12 la construction et le chantier, où vont stationner
13 les travailleurs. Viau et Bélanger, il y a déjà
14 des constructions pour l'hôpital et déjà les
15 travailleurs stationnent sur des rues
16 résidentielles, ils prennent toute la place pour le
17 stationnement des résidents. Qu'est-ce qui
18 va arriver lorsque la construction du métro va
19 commencer?

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Alors, tel que convenu, vous trouverez le texte de
22 la question et de la réponse sur le site Web. Cela
23 a épuisé la liste des questions qui nous ont été
24 présentées. Je vous remercie beaucoup de votre
25 attention. L'ordre du jour ou les questions étant
26 épuisées, cela met fin à la séance de ce soir.

1 Permettez-moi de remercier vivement les
2 représentants de STM, de la Ville et les
3 organisations qui les accompagnent. Je remercie
4 tout particulièrement les personnes qui ont soutenu
5 nos travaux aujourd'hui et surtout, surtout les
6 citoyens et les citoyennes qui avez pris la peine
7 de vous déplacer et de poser vos questions. Votre
8 contribution est très appréciée.

9 Je vous rappelle que vous pouvez vous
10 informer à la table d'accueil au sujet des
11 différentes façons d'exprimer vos opinions lors des
12 soirées d'expression d'opinions et je vous rappelle
13 également que toute la documentation relative au
14 projet est disponible sur le site Web de la STM.

15 Il y aura deux autres séances d'information
16 où la même information sera présentée, ces séances
17 auront lieu le mardi, dix-huit (18) février au
18 Studio Danse 360 et un, et le mercredi, dix-neuf
19 (19) février, au siège social de la STM à la Place
20 Bonaventure, au 800, rue De La Gauchetière Ouest.

21 Je vous souhaite une excellente fin de soirée,
22 je vous invite à poser d'autres questions s'il vous
23 en vient lors des soirées d'information, et surtout
24 je vous souhaite à exprimer vos opinions quand
25 le temps sera venu. Merci beaucoup, bonne soirée,
26 soyez prudents.

1 (Applaudissements)

2

3 AJOURNEMENT

4

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignées, **ROSA FANIZZI**, et **MONIQUE J. LE**
4 **CLERC**, sténographes officielles, certifions sous
5 notre serment d'office que les pages qui précèdent
6 sont et contiennent la transcription fidèle et
7 exacte des témoignages et plaidoiries en
8 l'instance, et ce, conformément à la Loi.
9 Et nous avons signé,

10

11

12

13

14 _____
ROSA FANIZZI

15

16

17

18

19

20 _____
MONIQUE J. LECLERC